

L'Union des Cantons de l'Est

Z&PH. NAULT, Imprimeur

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

63me ANNEE

ARTHABASKA, JEUDI, 8 MAI 1929

No. 22

"L'Union des Cantons de l'Est"
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
PAR
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE

ABONNEMENT
\$1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance.

ANNONCES
Insertions, la ligne . . . 30 centimes
Insertions subséquentes . . . 20 "
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25 "
Gratuits pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou inté-
ressée, rapports d'institutions financières
ou autres, seront insérés comme annonces,
à 2 centimes la ligne.

LES ADIEUX DES EMPLOYES A L'HONORABLE M. J. E. CARON

M. Grenier, exprime les souhaits
et les remerciements des offi-
ciers du ministère de l'Agricul-
ture, et présente un joli cadeau.

Une Horloge

Une fête de la reconnaissance
s'est déroulée la semaine dernière
au café du Parlement lorsque les
employés du ministère de l'Agricul-
ture ont reçu officiellement l'honorable
Monsieur Caron pour le remercier
et l'assurer du bon souvenir de tous.

Les employés, tant du service
intérieur que du service extérieur,
avaient à leur tête le sous-minis-
tre de l'Agriculture, monsieur J.
Antonio Grenier, et Monsieur J.
Arthur Paquet, de la Coopérative
Fédérée.

Monsieur Grenier, à qui revenait
l'initiative de cette fête, présenta à
l'honorable monsieur Caron une
magnifique horloge grand-père
accompagnant le cadeau de sou-
venirs et de remerciements. Mon-
sieur Grenier présenta l'adresse
suivante à l'honorable M. Caron :

"Je suis bien tenté de me pré-
senter encore à vous en disant :
monsieur le ministre, c'est que ces
trois mots viennent naturellement
à mes lèvres ; c'est une habitude
qui date de 17 ans.

"Tous ceux qui sont ici éprou-
veront quelque difficulté à vous
reconnaître sous un autre titre et
à vous voir sous un autre man-
teau que celui de l'agriculture.

"La population agricole de la
province ne fera pas autrement
que nous et elle continuera à dire,
en parlant de vous : monsieur le
ministre Caron.

"C'est que l'on ne rompt pas
20 ans d'association par un simple
acte de volonté ou par une lettre
de démission.

"Vingt ans, c'est toute une car-
rière et c'est celle que vous avez
donnée à l'agriculture officielle,
après avoir donné toutes les au-
tres de votre vie à la terre, à votre
ferme de Ste-Louise et à vos co-
citoyens du comté de L'Islet.

"Aucun ministre au Canada n'a
présidé au même ministère pen-
dant une aussi longue période.
Vingt ans, c'est le quart de toute
la vie et près de la moitié de la vie
active d'un homme ; c'est le tiers
de l'existence de la Confédération
canadienne.

"Il est trop tôt pour essayer
d'apprécier la valeur de vos ser-
vices, mais chose certaine, c'est
que l'histoire de l'agriculture dans
Québec ne pourra s'écrire sans
que l'on s'arrête assez longtemps
aux initiatives que vous avez pri-
sées et aux œuvres que vous avez
accomplies. On ne pourra s'ém-
pêcher de constater qu'au mo-
ment de votre arrivée, il y avait
un ministère évidemment, mais
que son action était plutôt admi-
nistrative.

"Vous auriez été trop heureux
alors et votre travail d'organisa-
tion en aurait été singulièrement
facilité si vous aviez pu ouvrir
les portes de ce ministère et des
écoles d'agriculture aux com-
pétences agricoles, il n'y en avait

pas ou bien peu. Il a fallu les
former.

"Réalissant que vous ne pou-
viez guère faire venir des pro-
fesseurs de l'étranger et qu'il im-
portait avant tout de former des
hommes de science parmi les no-
tres, vous avez distribué des bour-
ses à tous ceux qui ont été jugés
capables d'en profiter et qui pou-
vaient consacrer un an ou deux
aux études supplémentaires.

"Tous les professeurs de nos
écoles d'agriculture françaises ou
à peu près tous, et les principaux
techniciens du département ont
été vos boursiers. Si les métho-
des de l'agriculture se sont modi-
fiées graduellement dans Québec,
si les diplômés de nos écoles ont
plus de valeur, c'est à la com-
pétence de ces boursiers que nous
devons en grande partie.

"Plus de 35 techniciens ont été
vos boursiers dans les universités
européennes, allemandes et amé-
ricaines. Un bon nombre d'entre
eux sont aujourd'hui docteurs ou
maîtres ès-sciences.

"Tous les services, sans en
excepter celui de l'industrie lai-
tière, qui étut sous l'égide de la
Société d'industrie laitière, sont
nés sous votre administration.

"Il y a 20 ans, le département
était un tronç sans branche. Vous
l'avez cultivé ; il a poussé et a
donné naissance à 8 services.

"La population agricole ne
croyait guère aux diplômés, aux
théoriciens, aux agronomes, aux
instructeurs. Vous les avez fait
connaître, vous les avez lancés,
vous les avez défendus, oui, défen-
dus, et fait apprécier.

"Les producteurs n'avaient pas
d'organisation pour vendre leurs
produits. Vous en avez fondé.
La Coopérative fédérée, la Société
des Planteurs de tabac de la Vallée
d'Yamaska, la Société des produ-
cteurs de sucre d'érable vivront
pour attester votre prévoyance
pour savoir-faire et votre opini-
treté dans les grandes difficultés.

"Je n'entreprendrai pas de faire,
par le menu, le récit de toutes
vos œuvres, ni même d'en énumé-
rer les principales. Elles sont
trop nombreuses. Je me contenterai
d'ajouter que la Législature,
les classes dirigeantes, les cultiva-
teurs et tout le peuple apprécient
ce que vous avez fait et ce que vous
employés, presque tous nommés
par vous estimant hautement vos
services publics.

"Ceux qui vous entourent ont
appris à respecter et à aimer chez
vous l'homme politique, mais aus-
si l'homme privé. Ils aiment à
rendre hommage à votre droiture,
à votre esprit de justice et à votre
affabilité pour les plus humbles,
comme les plus importants.

"Ceux qui ont travaillé sous
votre direction tiennent à vous
souligner que vous ne les avez pas
traités comme de simples em-
ployés, mais comme des collabo-
rateurs, que vous vous êtes in-
téressé à leur bien-être matériel et
moral, que vous avez fait de votre
département une école de forma-
tion et d'entraînement. Le per-
sonnel du département s'étant
presque exclusivement recruté
chez les jeunes, c'est ici que se
sont entraînées les compétences
qui y existent ou que le ministère
fédéral de l'agriculture est sou-
vent venu y chercher. Plus-
sieurs d'entre nous—et je suis du
nombre—peuvent dire que s'ils
sont quelque chose, il vous le de-
voient en grande partie.

"C'est donc avec regret qu'ils
acceptent un départ rendu néces-
saire par une santé chancelante et
qu'ils vous voient quitter l'agri-
culture pour une autre sphère."

"Ils espèrent que la Commis-
sion des Liqueurs sera un tonique
pour vous, que vous vous y plai-
rez, que vos forces s'y referont et
que vous saurez employer vos
loisirs à vous bien reposer.

"Que l'avenir soit durable,
agréable, serein, pour vous et les
vôtres.

"C'est avec ce souhait que je
termine, en espérant que vous
n'en ferez de temps à autre l'hon-
neur d'une visite, et plus souven-

que vous nous donnerez une pen-
sée. Je puis vous assurer qu'ici
personne ne vous oubliera."

"Votre grande famille du mi-
nistère de l'Agriculture a voulu
vous offrir, comme dernier tri-
bunaux d'appréciation et d'estime,
cette horloge à laquelle nous don-
nons mission de ne vous caril-
onner que des heures de bonheur."

M. Arthur Paquet, gérant de la
Coopérative Fédérée, présenta en-
suite à M. Caron un piédestal en
marbre en l'accompagnant des
souhaits des employés de la coo-
pérative.

Puis l'honorable M. Caron, très
ému répondit en ces termes aux
bon souhaits de ses anciens em-
ployés :

"Quelqu'un a dit un jour",
commença l'hon. M. J.-E. Caron,
"que les amis, c'était des parents
que l'on se faisait soi-même. Si
j'en juge par votre assistance et
les bonnes paroles que je viens
d'entendre, j'ai une grande famille
et un grand nombre de parents.
Je puis vous assurer que je l'ap-
précie beaucoup en ce moment.

"C'est un jour solennel qui
nous réunit tous ensemble dans
cette salle, probablement pour la
dernière fois. Le sort a voulu
que je quitte le Département de
l'Agriculture parce que la santé
me faisait défaut. Cepend nt,
mon cœur reste ici, avec vous
n'en doutez pas. Dans vingt ans
on contracte des habitudes, des
liens, des attaches dont on ne peut
pas se défaire même en le vou-
lant. Ces liens qui m'unissent à
vous par le cœur, j'en suis heu-
reux, j'en suis fier, j'y tiens et je
ne demanderai jamais à les rom-
pre. Si donc les liens qui nous
unissaient ensemble se trouvent
rompus officiellement, ils ne
le sont pas au-dedans de nous-
mêmes et j'aurai toujours pour
les officiers de mon ancien Dépar-
tement de l'Agriculture ce souve-
nir, cette amitié que j'ai toujours
ressentis pour tous et pour cha-
cun de vous.

"En jetant un regard en arri-
ère, sur les vingt années qui se sont
écoulées, je me rappelle qu'au
début de mon arrivée à l'Agricul-
ture, il y avait 42 officiers seule-
ment tandis qu'aujourd'hui le
nombre des employés du Dépar-
tement dépasse 500. Les services
nouveaux se sont formés ou sont
se sont étendus petit à petit. De
nouveaux se sont formés ont sont
encore en formation comme par
exemple le service féminin qui a
vu au confort des familles et au-
quel on doit pour une bonne par-
tie le bonheur que l'on trouve
dans les familles de cultivateurs à
la campagne. Ces services ont
exigé les meilleurs de vos efforts.
On a dit tout à l'heure que c'était
sous ma direction que ces ser-
vices avaient été formés. Soyons
justes. C'est sous la direction du
sous-ministre et de M. Gibault
dont il convient de rappeler la
mémoire en cette circonstance, et
sous votre direction à vous, les
employés du Département de
l'Agriculture, les techniciens du
Département, que nous avons
formé ces services techniques qui
fonctionnent, je puis le dire sans
vanter, d'une façon admirable.

"J'aurais une mise au point à
faire au sujet de la presse dont je
ne me plains pas moi-même car
j'ai toujours été trop bien traité
par les journalistes qui m'ont fait
des compliments que je ne mé-
ritais pas. On a dit et répété dans
certaines presses, et on était de
bonne foi, que le département de
l'Agriculture allait être remodelé
et que dorénavant ce département
allait marcher enfin. Je ne veux
pas protester contre cela. C'est
dans l'ordre des choses de croire
que tout se fera comme sous le
coup d'une baguette magique
mais je crois que ce n'est pas
juste pour ces officiers du Dépar-
tement et pour le Ministre qui me
remplacera. L'honorable M. Per-
ron a trop de bon sens et il com-
prend trop bien les affaires pour
prétendre qu'il va remodeler tout
ce qui a été fait dans le passé ici

et que l'agriculture va suivre un
essor nouveau qui va la rendre
parfaite. C'est un mauvais ser-
vice à rendre au public que d'ail-
leurs dire que dans six mois il ne res-
tera plus rien à faire dans le dépar-
tement de l'Agriculture. J'ai été
le collègue de l'honorable M. Per-
ron durant des années et je crois
que c'est un grand honneur qu'on
a fait au Ministère de l'Agricul-
ture en mettant à sa tête un homme
de l'énergie, du talent de M. Per-
ron, un des hommes les mieux
postés dans la politique non seu-
lement de la Province de Québec
mais aussi de tout le Canada. Si
on l'a mis là, c'est parce qu'on a
compris qu'il y fallait un homme
de talent. Ce n'est pas lui rendre
justice que de le mettre sous l'im-
pression qu'il va bouleverser tout
ce qui existe et qu'avant long-
temps il ne restera plus rien à
faire dans la Province de Québec.

"L'honorable M. Perron connaît
trop bien ce qu'il a à faire, pour
trop bouleverser comme ça. Il
vient ici pour perfectionner. Ses
capacités sont nombreuses. Il
étendra, fortifiera, agrandira les
services mais je sais qu'il va lais-
ser les bases du Département tel-
les qu'elles sont aujourd'hui en
s'appliquant à les étendre comme
je l'ai dit tantôt.

"Nous avons fait quelque chose
tous ensemble pour le développe-
ment de l'Agriculture dans la
province de Québec. Il serait
trop long de prendre tous les ser-
vices les uns après les autres, mais
il prenons par exemple l'industrie
des fabriques de conserves dans
la Province de Québec. Deux fa-
briques sont nées dans le comté
de Laval. Au début, le mouve-
ment rencontra une critique acer-
be. On disait qu'on n'encoura-
geait pas les fabriques de conser-
ves, et que nous aurions dû pré-
voir cela. Nous avons poursuivi
le mouvement quand même avec
le dévouement de tous les experts
du Département de l'Agriculture
et des autres officiers du Dépar-
tement, et nous pouvons nous van-
ter de posséder aujourd'hui 60
fabriques de conserves qui écou-
lent sur le marché québécois une
quantité de produits de premier
choix.

"L'Agriculture n'est pas com-
me toutes les activités humaines.
Ça ne peut pas marcher comme
une manivelle. Il ne faut pas
penser qu'elle doit progresser à la
force du poignet qui tourne la
manivelle. L'Agriculture a une
toute autre fonction et c'est l'édu-
cation du public qui lui permet
de se développer. L'éducation
pénètre lentement, tranquillement.
Il faut du temps pour faire
entrer dans les cerveaux les
améliorations modernes qu'on
cherche à y implanter. M. Rou-
seau, du service agronomique, le
fait de même que M. Savoie. A
part cela, il faut une certaine me-
sure de direction, de savoir et de
l'argent. Ah ! oui, il faut de l'ar-
gent, j'en suis convaincu. Grâce
aux idées nouvelles qui se déve-
loppent, à la mentalité nouvelle
qui se fait jour, on est disposé à
donner plus d'argent que jamais
pour l'Agriculture. Vous avez eu
une augmentation de crédits lors
de la dernière session de \$50,000.
La chose n'était jamais arrivée et
l'on se montrera encore plus gé-
néreux à l'avenir.

"Mais tout cela ne veut pas dire
qu'on ira bouleverser l'Agricul-
ture. Il faut aussi former des com-
pétences. Nous avons eu trente
agronomes diplômés qui sont ve-
nus demander des positions au
Département et comme nous ne
pouvions pas augmenter le service
des agronomes à cause du man-
que d'argent, il nous a fallu re-
fuser leurs offres de services. Ces
hommes se sont dispersés et ils
ont embrassé d'autres professions.
Nous avons à l'heure actuelle des
agronomes sur lesquels nous pou-
vons compter et l'honorable M.
Perron en commençant son tra-
vail à l'Agriculture devra former
de nouvelles compétences pour les
ajouter à celles qui lui sont déjà
acquises. Les nouveaux agrono-

mes qualifiés iront aider aux cul-
tivateurs mais ils auront moins
de misère que les pionniers. Les
choses ont changé depuis autre-
fois. Aurait-on pu les faire chan-
ger d'un seul mouvement ? Cela
aurait été tout à fait impossible,
n'est-ce pas M. Magnan ? M. Sa-
voie aussi vous le dira. M. Ma-
heu, qui est à la tête du service
d'entomologie, pourrait-il d'un
seul coup faire disparaître les
mauvaises herbes de la Province
Il n'oserait pas dire que oui. Il
ne pourrait pas et pour l'efficacité
de son service devrait procéder
étape par étape de façon à obtenir
la coopération des gens. Il en
est de même pour tous les ser-
vices.

Prenons encore le service lai-
tier. Ce fut une grande misère
pour établir la loi du gras. Il
fallut l'abandonner presque après
sa mise en force parce que les
gens disaient que c'était brusquer
leur volonté et ce ne fut qu'après
de vives difficultés que l'on réussit
à faire accepter la loi qui rend de
grands services aujourd'hui. Je
pourrais dire la même chose pour
l'élevage.

"Je tenais à faire cette mise au
point pour la presse dont j'ai parlé
non pas pour récriminer ni pour
me défendre moi-même, car ce
n'est pas ce que l'on dit de moi
qui importe ; mais j'ai voulu cor-
riger la fausse impression qui
peut se répandre dans le public
pour ceux qui ont fait la première
tâche péniblement, qui ont fait
entrer dans la classe agricole des
données et des idées nouvelles.
C'est uniquement pour cette fin là
que j'ai fait allusion aux journaux
et l'honorable M. Perron le com-
prendra.

"Vous n'avez pas voulu me
donner une preuve tangible de
votre amitié et vous avez cru bon
de m'offrir quelque chose pour
me rappeler les beaux jours pas-
sés ensemble. Vingt ans, c'est
beaucoup. Je n'avais pas besoin
de quoi que ce soit pour me rap-
peler constamment mon départe-
ment de l'Agriculture. Vous avez
été généreux au-delà de toute ex-
pression et je vous en remercie.
J'accepte avec plaisir cette urne
qui honore le talent artistique de
celui qui l'a choisie. Elle sera dans
ma maison comme un témoi-
gnage de tous ceux qui n'ont pas
voulus m'oublier au département
de l'Agriculture. Vous m'offrez
une horloge magnifique, trop dis-
pendieuse. J'aurais voulu favori-
ser moins belle et je ne l'aurais pas
moins aimée venant de vous tous.
Cette horloge est un objet animé ;
elle a de la vie. Ce n'est pas un
objet inerte. Elle sonne et parle
au cœur et ces sons m'iront droit
au cœur, je puis vous l'assurer.
Elle me rappellera le temps que
je j'ai passé à l'Agriculture, les
beaux jours que j'ai passés, le
plaisir que j'avais à présider les
assemblées d'officiers aussi com-
pétents, loyaux et qualifiés que
vous êtes tous. Et quand l'hor-
loge que vous m'avez donnée aura
sonné ma dernière heure, elle ira
à mes enfants et leur rappellera
à eux aussi que j'ai toujours eu
pour mes employés du départe-
ment de l'Agriculture de l'admira-
tion et de l'amitié.

"Vous savez que je ne sors pas
avec plaisir de la vie publique.
J'en sors avec une peine profonde
et je le regrette de tout mon cœur.
Il fallait que j'en sorte, mon mé-
decin m'y obligeait à cause de ma
santé. Le Premier Ministre au-
rait voulu que je reste à mon
poste et j'y serais encore si la
Provence l'avait voulu. Pour ma
part, je ne vous oublierai pas et je
continuerai à m'intéresser à vos
travaux. Je serai là-bas, mais
mon cœur restera ici, il y restera
et y restera toujours. Je vous de-
mande de me garder avec vous
à titre honorifique (longs
applaudissements). Je veux être
membre honoraire du départe-
ment de l'Agriculture. Et si vous
avez des fêtes agricoles, pensez à
moi. J'y viendrai quand il me
sera possible de le faire. L'ap-

(A suivre à la 8 page)

Grains et Graines de Semence

2 Avril 1929.

Pour vos achats de Mil et de Trèfle,
demandez toujours les fameuses marques
"Kosalie" et "La Reine."

Notre installation de Cribles et de
Trieurs alvéoles est la seule de ce genre
au Canada, ce qui nous permet d'offrir
une qualité de semence exceptionnelle et
insurpassable.

Les avoines Bannière enregistrée et
no. 8, que nous vous offrons, vous assurent
le plus haut pourcentage de germination et
une bonne récolte.

C'est le bon temps de donner vos
commandes et adressez :

La Coopérative Fédérée de Québec

SUCCURSALE DE PRINCEVILLE,

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault & Girouard

AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Girouard, Rue de l'Eglise,
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.
Ministre de la Colonisation, des Mines
et des Pêcheries.
WILFRID GIROUARD, B.A. B.C.L. M.P.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.

AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Tél. Local Bureau : rue de l'Eglise

JOHN F. WALSH C.R.

AVOCAT
Tél. Harbour 1943. Bureau 97 St-Jacques
MONTREAL, P. Q.

P. H. COTE, C. R.

AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau : en sa maison privée, en face
de l'Hôtel-de-Ville, où M. Côté pratique
actuellement.

WILLIAM PARADIS

B.A., LL.L.
Avocat et Procureur
AMOS, P. Q.

Laliberté & Marchand

AVOCATS
VICTORIAVILLE, P. Q.
WILFRID LALIBERTE, C. R.
PHILIPPE MARCHAND
Bureaux : Hôtel de Ville

NOTAIRES

Lavergne & Garneau

NOTAIRES
ARTHABASKA, P. Q.
L'HON. L. LAVERGNE,
C. R. GARNEAU, L. L. L.

B. FEENEY, B.A., LL.B.,

NOTAIRE
Assurances : Vie-Feu.
Achat et vente de Déventures
Bureaux : PRINCEVILLE et
VICTORIAVILLE (Bloc Tourigny)
7 fév. j. n. o.

Ceux qui désireraient faire en-
cadrer des images de première
commun et autres images pour-
ront s'adresser à ce bureau. Nous
avons en magasin un très bel as-
sortiment de bois et de cadres, de
toutes sortes, à bon marché.

La Librairie de "L'Union" vient
de recevoir directement de Paris,
un bel assortiment de ces cartes,
les plus beaux modèles, à des prix
qui défient toute compétition, par-
ce que nous les avons importées.

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD

INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.

Entrepreneur de construction de toutes
sortes, Manufacturier de portes et châ-
sis. Bois de construction à vendre.
Tournage, découpage, bois préparé.

Tourigny & Tourigny

MARCHANDS
VICTORIAVILLE, P. Q.
Meubles—Tapis—Prêlards

Le Dr Roch Hébert

SPÉCIALISTE
Des yeux, des oreilles, du nez
et de la gorge
31A Des Forges, TROIS-RIVIERES

Le Dr Hébert sera à Victoriaville,
à l'Hôtel Tanguay, le dernier
mardi de chaque mois, où il
verra les clients de 8 hrs a. m.
à 1 hre p. m.
Tél. 1425.

Docteur Edgar Larouche

DENTISTE
Rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE
Extraction sans douleur—
—Méthodes Modernes

Docteur L.-A. Trudeau

ex-externe des hôpitaux de Paris
Spécialités : Yeux, Oreilles,
Nez et Gorge.
104 rue King Ouest,
SHERBROOKE, P. Q.
Phone 159
17 déc. 1 an.

HOTEL PLAZA

Plan Européen \$1.50 et plus
446-448 Place Jacques-Cartier
MONTREAL, Qué.

Tél. P. : Office, Main 1440
" Hôtel, Main 5843
" Hôtel, Main 5839
Eau chaude et froide dans chaque chambre
25 chambres avec BAIN.

LEONCE APRIL, Prop.
W. GERVAIS, Gérant.
8 sept.—1 an.

J. E. HEBERT

INDUSTRIEL ET COMMERÇANT DE BOIS
VICTORIAVILLE, P. Q.

Bois brut et préparé, Moulures, Bois de
la Colombie, (B. C. Fir), bois de plan-
cher en merisier, portes assorties en
B. C. Fir, Gyproc, Bardeaux et Lattes.
Prix raisonnables. Cordiale Bienvenue.
17 janv.—1 an

Vous trouverez à la Librairie de
"L'Union", à Arthabaska, des
ampoules électriques de 25, 40, 50
et 60 volts, au prix de 25 sous.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 8 MAI 1929

M. Caron, la Politique et l'Agriculture

L'ancien ministre nous parle des œuvres qui lui ont été le plus chères, durant ses vingt années de gouvernement.—La fondation du corps des agronomes et la création de la coopérative des cultivateurs.—La valeur et la qualité de nos produits agricoles ont augmenté de 40 pour cent en 15 ans.—Des faits ou des tableaux.—Le problème de la représentation des agriculteurs à la Législature pourrait être réglé par les agronomes.—Les avocats sont les meilleurs législateurs et rarement trop nombreux dans les Parlements.—L'avenir des partis.—Les conseils d'un homme de talent et d'expérience.

UNE BELLE CARRIERE

(Par Edmond Chassé)

L'honorable M. J.-E. Caron nous a reçu hier après-midi à son bureau de vice-président de la Commission des Liqueurs, rue Dalhousie, mais, on le devine, nous ne l'avons pas interviewé sur la régie des alcools. La conversation a roulé pendant une heure sur la politique et l'agriculture. Avant de dire ce dont nous avons parlé, rappelez-nous un peu la carrière de cet homme actif, si plein de talent, qui a toujours conservé la ténacité du labourer et que nous avons vu avec tant de regret quitter la vie publique.

Joseph-Edouard Caron est né le 10 janvier 1866, à Ste-Louise, comté de l'Islet, fils d'Edouard Caron et de Désanges Cloutier. Après avoir fréquenté l'école élémentaire de son village, il entra au Collège de Ste-Anne de la Pocatière pour y faire un cours classique. Il se révéla tout de suite. Dans tous les concours de sa classe, il n'avait qu'à le vouloir pour battre tous ses camarades. Ses professeurs s'alignaient dans ce (ls du sol un des plus brillants élèves de leur institution. Il avait 14 ans quand son père mourut et il dut dire adieu au collège pour aller cultiver les champs paternels.

Cultivateur, le jeune Caron, qui avait du goût, de la passion pour l'étude, continua son éducation seul, chez lui, et il nous semble, le voir, après ses rudes travaux agricoles, chaque soir, penché sur ses livres. A vingt et un ans, il était devenu le plus instruit des citoyens de Ste-Louise et, peu de temps après, on le nommait secrétaire-trésorier de sa municipalité.

Il avait 34 ans lorsqu'en 1900 il décida de faire de la politique. A cette époque la famille Miville Déchêne était toute puissante dans l'Islet et c'est en vain qu'il essaya, par deux fois, d'être élu député du comté d'Ottawa. En 1900, il fut défait par M. Arthur Déchêne aux élections générales. Ce dernier fut nommé sénateur en 1902 et dans l'élection partielle qui suivit, pour élire un député fédéral, il ne fut pas plus heureux. M. le Sénateur Déchêne mourut cette même année, dix jours après, son frère, l'honorable M. Gilbert-Miville Déchêne, qui était ministre de l'Agriculture dans le cabinet Parent, le suivit dans la tombe. Le siège de l'Islet était devenu vacant à la Législature Provinciale, M. Caron fut élu député à l'Assemblée législative.

En 1905, il occupait à la Chambre un des fauteuils de travers, qui font face au président. Un jour, entre deux séances, nous cautions amicalement : "Quand siégerez-vous aux banquettes ministérielles ?" lui demandai-je. "Oh ! j'ai bien peur de ne jamais me rendre jusque-là", répondit en souriant. Quatre ans plus tard, ce modeste était appelé à faire partie du gouvernement Gouin. Au mois de janvier 1909, il fut ministre sans-portfolio et au mois de novembre de la même année il était ministre de l'Agriculture et de la Voirie.

L'honorable M. Caron a été ministre de la Voirie jusqu'en 1914 et ministre de l'Agriculture pendant vingt ans. Elu dans l'Islet de 1902 à 1912, son comté lui fut infidèle (et le regretta amèrement) il y a dix-sept ans. Comme Sir Lomer Gouin ne voulait pas se priver d'un homme aussi précieux, M. Caron fut tout de suite élu dans les Iles de la Madeleine, où l'électorat n'a pas oublié ses bienfaits car, en 1927, lorsqu'il fut nommé Conseiller Législatif, c'est son fils Amédée qui l'on choisit à sa place comme député des Iles de la Madeleine.

Voilà les principaux faits de la carrière politique de l'honorable M. Caron, que tout le monde connaît. Au-dessus de tout cela, il faut signaler qu'il fut le premier cultivateur pratique à occuper le poste de ministre de l'Agriculture dans notre province. L'honorable M. Louis Beaubien un de ses prédécesseurs, était plutôt un gentleman-farmer.

L'honorable M. Caron a fait beaucoup pour la classe agricole. Une des plus belles choses qu'il a accomplies cependant, c'est d'avoir empêché nos cultivateurs d'emboîter le pas dans ce fameux mouvement qui a donné un cabinet d'agriculteurs à l'Ontario mais qui a bien mal servi la classe agricole, car ce ministère éphémère démontra l'erreur des gouvernements de classe. C'est là un des succès de la vie politique de l'ancien ministre et il lui fallit lui assurer la succession de Sir Lomer Gouin, il y a onze ans. Vers 1918, en effet, lorsqu'il fut question de l'entrée de Sir Lomer dans l'arène fédérale, à la tête d'un cabinet d'union nationale, on parla de l'honorable M. Caron comme futur Premier-Ministre de la Province de Québec. Mais il n'avait pas cette ambition, il ne recherchait pas tant d'honneur et lorsque l'honorable M. Taschereau prit les rênes du pouvoir il fut son dévoué, fidèle et zélé premier lieutenant.

"Quelles sont les œuvres dont vous êtes le plus fier ?" demandions-nous hier à l'honorable M. Caron.

Toujours modeste, il nous répondit : "Ce que nous avons accompli de mieux, durant les vingt années que j'ai passées au ministère de l'Agriculture, c'est la fondation du corps des agronomes et la création de la coopérative des cultivateurs."

Et, après cette maîtrise, que son mauvais état de santé n'a nullement altérée, l'honorable M. Caron évoqua des souvenirs de ses vingt ans de gouvernement. Avec un talent de véritable artiste, il nous brossa des tableaux que nous voudrions encadrer, comme les chefs-d'œuvre d'un peintre, pour les accrocher aux murs de son bureau de vice-président de la Commission des Liqueurs.

"En 1910", nous dit d'abord l'ancien ministre de l'Agriculture, "lorsque je fondai avec M. Gibault, mon sous-ministre, la première coopérative (celle des fromagers), il n'y avait pas de coopérative agricole au Canada, ni dans notre province ni ailleurs. Voyez ce qui a été accompli depuis."

Les tableaux se déroulèrent alors sous nos yeux.

"Nous avions, dans ce temps-là 8 fabriques de conserves", dit l'honorable M. Caron. "Le trust, la Dominion Canners, en acheta six et il ne nous en reste plus que deux. Il fallut se mettre à la tâche pour relever cette industrie. Nos agronomes enseignèrent aux cultivateurs la culture des fruits, des petits fruits, des légumes, et, aujourd'hui, nous avons 56 fabriques de conserves dans la province."

Un souvenir de 1923 nous revint à la mémoire : "Je vois la fumée blanche de ces 56 petites cheminées monter vers le Ciel", disait l'éloquent M. Patenaude.

"Peut-être", fit en souriant l'honorable M. Caron.

Il poursuivit :

"Avec le concours de nos agronomes et de la coopérative, nous avons réorganisé l'industrie du sucre d'érable. Il y a quinze ans, le sucre se vendait 7 sous la livre. Nous avons fondé une coopérative des producteurs et nous leur avons donné un bel établissement à Plessisville. L'an dernier, l'Imperial Tobacco, une des grandes industries de l'Amérique, a acheté à Plessisville 500,000 livres de sucre d'érable de notre coopérative, à 15 sous la livre. Cette année, l'Imperial Tobacco est revenue et nous a demandé 1,500,000 livres, offrant

(A suivre à la 7ème page)

Des Hôtes distingués

Il faut louer la Chambre de Commerce de l'excellente idée qu'elle a eue d'inviter à son prochain banquet annuel, trois membres très influents et distingués du cabinet provincial : les honorables J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, et Jacob Nicol, trésorier provincial. Nous espérons que ces trois personnages se feront un plaisir de se rendre à l'invitation cordiale qui leur est faite, et qu'ils voudront bien profiter de la circonstance pour mettre en lumière quelques-uns des aspects actuels de la politique bienfaisante du gouvernement de cette province.

Les trois ministres nommés tout à l'heure connaissent à fond le rouage politique et économique de notre province. Nulle part, si ce n'est dans quelques cercles restreints et prévenus, on ne met en doute le dévouement qui les anime, leur esprit de travail et leur scrupuleuse honnêteté. Dans leur sphère respective, chaque œuvre dans l'intérêt de tous, et le peuple doit à tous trois une énorme dette de reconnaissance.

Dans le domaine de la voirie, nous le disions il y a quelques jours encore, l'hon. M. Perron a accompli une œuvre colossale et admirée de toutes les provinces. Il nous a donné le plus beau réseau de routes au Canada. Et voilà qu'après avoir accompli ce travail de géant, il consent aujourd'hui à mettre ses talents et ses forces au service de l'Agriculture. Comment ne pas admirer un homme aussi vaillant que M. Perron ?

M. Perrault, lui, a magistralement servi la Colonisation et le Service des Mines et Pêcheries durant bon nombre d'années. Il succède à M. Perron à la Voirie, et nous serons heureux de l'entendre nous dire quel programme il s'est tracé pour l'avenir.

Quant à notre concitoyen, l'hon. M. Nicol, il serait superflu de souligner ici ses mérites. L'état actuel des finances provinciales indique suffisamment ses qualités de financier et d'administrateur. Si la province de Québec est présentement la province la mieux cotée du Dominion, c'est à M. Nicol qu'elle le doit en grande partie.

Sans insister davantage sur les mérites et qualités de ceux qui seront bientôt les hôtes de la Chambre de Commerce, nous pouvons d'avance promettre une belle et instructive soirée à ceux qui assisteront à la fête annuelle de cette organisation, le soir du dix-huit mai.

"LA TRIBUNE"

Un Juge vengé, un Insulteur confondu

Lors d'un banquet donné chez Dupuis, à Montréal, il y a quelques mois, banquet auquel étaient conviés un grand nombre d'amis et partisans du maire de la métropole, M. Camilien Houde, excité par un accès de fureur démagogique, se mit à accabler d'injures l'honorable juge Lacroix. Il le montra comme un juge prévaricateur, faisant passer ses sentiments personnels avant la justice et servant une cause politique avant de servir la loi.

Jamais, croyons-nous, attaque aussi grossière et injuste n'avait été faite contre un président de tribunal. Il fallait un individu sans respect pour l'une des institutions sociales les plus sacrées, pour proférer de telles insultes devant une foule qu'il tentait de fanatiser. L'incident fit du bruit dans le temps. Tous ceux des partisans de M. Houde qui n'avaient pas perdu la tête regrettèrent vivement ces pitoyables excès de langage et rougirent même de s'être trouvés à côté de lui ce soir-là. Ce n'était d'ailleurs ni la première fois ni la dernière fois que le maire de Montréal faisait honte à ses associés politiques.

On se rappelle sans doute pourquoi M. Houde faisait tant de bruit et proférait tant d'insultes contre un homme qui valait cent fois mieux que lui. M. le juge Lacroix présidait au procès Rossi et Polisano, arrêtés tous deux sous l'accusation d'avoir participé à un "hold-up" au comté Langlais, le matin même de l'élection partielle de Sainte-Marie. Le matin du 6 décembre, alors que le juge était sur le banc et que le procès était en voie, un ordre de la Cour Supérieure lui était servi, par suite d'une pétition de la défense pour prétendues illégalités. Mais considérant que le bref n'était pas présenté dans les formes, M. le juge Lacroix passa outre et continua à procéder.

De là l'incident. Sous prétexte que le président du tribunal aurait méprisé un ordre de la Cour Supérieure, l'acte du juge Lacroix, dont la légalité était contestée, par la défense, fut porté devant l'honorable juge Panneton, qui, dans son jugement rendu public depuis, donnait pleine et entière raison à M. le juge Lacroix. Non content de cela, on alla en Cour d'Appel. Et c'est devant ce tribunal que l'incident, après avoir été examiné sous tous ses aspects, vient de finir par une justification pleine et entière de M. le juge Lacroix et par la confusion complète de son insulteur.

En effet, l'appel des requérants a été rejeté unanimement par les quatre juges qui présidaient. Parmi eux se trouvaient les honorables juges Rivard et Telier. Donc, en Cour d'Appel comme en Cour Supérieure, M. le juge Lacroix a eu raison. On a déclaré formellement qu'il avait agi strictement dans les bornes de la loi et que son attitude était par conséquent inattaquable.

Pourtant, c'est pour avoir agi légalement et dans son plein droit que ce président de tribunal a été montré à une foule considérable comme prévaricateur. L'insulteur n'est pas seulement M. Camilien Houde, citoyen de Montréal, mais c'est le maire de la plus grande cité du Canada et le député d'une grande division électorale. Si cet homme a le sens de l'honneur et de la justice, il ne lui reste maintenant plus qu'une chose à faire : présenter des excuses publiques au juge qu'il a indignement injurié.

Il y a plus. L'exemple donné par le démagogue de Montréal est des plus déplorables. En s'attaquant à l'exercice d'une fonction sacrée dans nos institutions sociales, il a posé un acte de nature à diminuer le respect pour la justice et à encourager le mépris de la loi et de l'autorité. Il faut une réparation. Le maire de Montréal et député de Sainte-Marie aura-t-il la loyauté de faire cette réparation ? Nous en doutons.

En attendant, les gens bien pensants regretteront que Montréal soit représenté de la sorte. M. Camilien Houde a tenu, à la fin de la dernière session, une conduite indigne. Partout où il passe, il semble vouloir faire du bruit par n'importe quel moyen, fut-il le plus disgracieux et le moins honorable.

LES DEPENSES DE L'ADMINISTRATION SOUS LES LIBÉRAUX

Les conservateurs ont la prétention de croire que leur critique du parti libéral est un haut enseignement politique dont ils gratifient le peuple pour son éducation et son éducation.

De leurs critiques, ces braves tories veulent tirer des conclusions générales, des déclarations de principes et des leçons économiques.

C'est pourquoi nous qualifions leurs prétentions critiques de sophisme, mot quelque peu sonore, il est vrai, mais qui est justifié par

clusion que les faits contredisent d'une manière éclatante.

Non seulement les libéraux ne dépensent pas plus que les conservateurs alors qu'ils détenaient le pouvoir, mais ils ont réussi à diminuer notablement l'énorme dette que les tories ont léguée à leurs successeurs en 1921.

Il nous sera facile d'en faire la preuve.

La comparaison juste qui s'impose est celle du coût du gouvernement entre 1914 et maintenant. Cette comparaison nous fera voir ce qu'ont fait les deux partis politiques et comment le coût de l'administration a augmenté sous le régime libéral, en regard de ce qu'il était à la veille de la guerre sous le régime conservateur.

Dans une telle comparaison, on conviendra qu'il est juste d'exclure tout ce que la présente administration a à payer du fait de la guerre, comme les pensions, et qui ne paraît pas dans les comptes de 1914.

En 1914, les conservateurs étant au pouvoir, juste à la veille de la guerre, les dépenses atteignaient un total de \$186,241,048. En 1928, d'après les rapports présentés au Parlement, elles étaient de \$362,827,742, soit à peu près le double de ce qu'elles étaient en 1914. Cependant, on doit tenir compte des frais imputables à la guerre, dont le montant, d'après le ministre des Finances s'élève à \$165,307,649.

Si nous déduisons la somme de \$165,307,049 du total des dépenses de 1928, nous n'avons plus que \$197,520,693, soit une augmentation de 5.71 p. 100 dans le total des dépenses, non compris les frais dus à la guerre, entre 1914 et 1928. Ne perdons pas de vue que la puissance d'achat du dollar n'est plus que les deux tiers de ce qu'elle était en 1914. Si l'on tient compte de cette réalité, le gouvernement actuel est dans une posture plus favorable que ne l'indiquent les chiffres mentionnés.

En outre, on doit se rappeler que les frais de l'administration ne sont pas tous acquittés à même le produit des impôts. Par exemple, on peut difficilement considérer les recettes des postes comme étant un revenu ordinaire, parce que, là, le public paie moins une taxe que le prix de la transmission des lettres. Nous prétendons qu'en toute justice, on devrait déduire les chiffres relatifs aux postes aussi bien de la statistique de 1914 que de celle de 1928. On arrive alors à la conclusion suivante :

Depenses de l'administration, sous les conservateurs, en 1914 : \$173,418,900.

Sous les libéraux, en 1928 : \$165,737,725.

De sorte que le coût réel de l'administration de la chose publique est aujourd'hui moindre qu'en 1914 sans qu'il soit tenu compte ni du relèvement de la population depuis cette date ni du fait qu'à cette heure \$1.50 n'a pas plus de valeur que n'avait \$1.00 en 1914.

AU BARREAU D'ARTHABASKA

L'assemblée générale annuelle du barreau, pour la section d'Arthabaska, a eu lieu au palais de justice samedi, le 4 mai courant, à Arthabaska.

Les officiers suivants ont été élus :

M. Joseph Marier, avocat, de Drummondville, bâtonnier.

M. Wilfrid Laliberté, avocat, de Victoriaville, syndic ;

M. Philippe Marchand, avocat, de Victoriaville, trésorier ;

M. Wilfrid Girouard, avocat, d'Arthabaska, secrétaire ;

MM. Napol Laliberté, avocat, de Victoriaville, Jules Poisson, avocat, d'Arthabaska, et L. J. Houde, avocat, de Plessisville, conseillers.

M. Arthur Girouard, avocat, de Thetford Mines, a été nommé examinateur.

Nos félicitations aux nouveaux officiers.

PERDU

Un rouleau d'argent neuf, contenant 5 billets de \$10.00 a été perdu, dimanche, 5 mai, à partir de chez M. Philippe Bergeron à aller à l'église. Une récompense généreuse est offerte à la personne qui le rapportera à son propriétaire, M. Philippe Bergeron, Arthabaska.

Nous venons de recevoir des meilleures manufactures de Montréal, Toronto et des Etats-Unis, un bel assortiment de Tapisserie, dans des différents patrons, que nous vendons à notre Librairie, à des prix défiant toute compétition. Venez nous voir.

NOTES LOCALES

Demain, fête de l'Ascension, est un jour de fête d'obligation.

L'Honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la voirie et des mines, est revenu de Québec où il a assisté à une séance du cabinet mercredi.

Mmes J.-E. Perrault et Alfred Paradis sont revenues d'un voyage à New-York.

M. Wilfrid Girouard, M. P., est retourné à Ottawa lundi après avoir passé le dimanche en visite chez son père, M. J.-E. Girouard, shérif.

M. Alfred Marchildon, magistrat de district, des Trois-Rivières, a présidé mardi le terme de la cour du magistrat. Plusieurs causes y ont été entendues.

Mlle Laura Provencher passe quelque temps en promenade à Montréal.

M. Honoré Girouard, ingénieur, de Drummondville, et sa fille, étaient en visite dimanche chez M. J. E. Girouard.

Samedi, le 18 mai courant, l'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la voirie sera l'hôte d'honneur de la Chambre de Commerce, de Sherbrooke, et assistera au grand banquet annuel de celle-ci. Les Honorables J. L. Perron et Jacob Nicol seront aussi présents. Les ministres profiteront de leur séjour à Sherbrooke pour faire la visite des principales institutions et industries afin de se renseigner de visu sur la situation économique du centre des Cantons de l'Est.

M. Camille Duguay, de Victoriaville, était de passage en notre ville lundi.

M. Alfred Paradis est en voyage d'affaires à Montréal cette semaine.

M. Gustave Picher, de Québec, est venu passer le dimanche dans sa famille.

Le terme de la cour supérieure pour le mois de mai s'ouvrira lundi le 13 sous la présidence de l'honorable juge A. Stein.

Nous regrettons d'apprendre que M. Ephrem Lambert, de Victoriaville et autrefois de cette paroisse, est dangereusement malade à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

M. A. Baribeau, agronome, de Gentilly, était de passage en notre ville, la semaine dernière.

A VENDRE.—Une bibliothèque tournante pour bureau Pour plus d'informations s'informer à notre bureau.

M. Ovide Lemieux, Mlles Gilberte, Béatrice, Maurice, André et Carmien sont allés à Nicolet, vendredi dernier, visiter Sœur Lemieux, à l'Hôtel-Dieu des Sœurs Grises.

Mlles Laurianne et Marie-Jeanne Rhault et leur frère, Léo, sont retournés enchantés d'une promenade à Ham Nord, dimanche.

M. et Mme Joseph Laroche sont allés, vendredi dernier, assister à prise d'Habit de leur fille, Sœur Marie de Bethsémannie, à l'Hôtel-Dieu des Sœurs Grises, de Nicolet.

PERDUE.—Une couverture à cheval, toute grise, a été perdue d'Arthabaska à Victoriaville. Prière de la remettre à "L'Union".

M. Germain et Mlle Bernadette Houle, de Daveluyville, passent quelques jours en visite chez M. Eugène Gendreau.

Mlle Mathilde Gendreau est allée à Québec, en visite chez son oncle, M. Albert Daveluy.

Noas achèterons votre tapis croché vieux ou neuf, ou nous changerons pour de rug de prelat. Ecrire E. GABER, 6150 Sherbrooke St. West, Montréal.

A VENDRE.—Plusieurs pieds de broche à poulailler. Pour plus d'informations s'adresser à ce bureau.



COLLEGE D'ARTHABASKA

SEANCE 15 mai 1929

La grande séance annuelle du Collège d'Arthabaska sera donnée le mercredi, 15 mai, à 8 heures, au jour même de la fête de S. J.-B. de la Salle.

On y jouera :

1.—Un beau drame romain en un acte (et non en trois comme nous le disions la semaine dernière) :

"La Goutte de Sang" excellente pièce due à la plume de H. Baju, auteur de drames bien conçus et dont l'exécution remporte toujours grand succès.

2.—Une jolte opérée en un acte "Les Mousques" qui sera exécutée, comme d'habitude, avec brio et entrain, par de vrais "moussaillons" dégourdis et bien entraînés.

Comme toujours les décors seront soignés, et d'un effet féérique agréable.

Billets en vente à "L'Union" dès lundi, le 6 mai.

Prix d'entrée : 50 cents.

IL FAUT MAINTENANT ARRETER AUX PASSAGES A NIVEAU

A la dernière session de la Législature provinciale, on a fait adopter un projet de loi obligeant tous les automobilistes à arrêter leur voiture aux traverses à niveau. Cette nouvelle loi est maintenant en vigueur mais personne ne semble s'en soucier le moins du monde. Comme auparavant, tous les conducteurs de véhicules-moteurs passent sur les voies de chemin de fer sans avoir arrêté au préalable. D'ailleurs, il n'y a aucun signal d'arrêt pour leur indiquer qu'ils doivent observer la nouvelle loi.

Seuls les automobilistes avertis, et ils sont en très petit nombre, se conforment au nouveau règlement. Il ne serait pas surprenant de voir le département de la Voirie sévir, et avec raison, contre ceux qui n'obéissent pas à la nouvelle loi.

Il ne faut pas attendre d'avoir payé une amende de dix dollars et plus pour se conformer à cette loi. Mieux vaudrait commencer dès maintenant à prendre l'habitude d'arrêter et de regarder aux traverses à niveau.

Cette loi a été adoptée par nos législateurs afin de faire disparaître en autant que faire se peut les accidents presque toujours mortels qui se produisent presque continuellement à ces endroits dangereux. Depuis le début de la saison, deux de ces accidents se sont produits dans les environs immédiats de Montréal qui ont coûté la vie à trois personnes.

On ne peut qu'approuver cette nouvelle loi qui forcera en quelque sorte les automobilistes à se protéger contre eux-mêmes. Les accidents aux traverses à niveau se produisent dans la plupart des cas lorsque les autos cherchent à l'emporter sur les trains par la vitesse. Pour gagner quelques secondes, certains conducteurs n'hésitent pas à jouer leur vie et celle de leurs passagers en se lançant en avant d'une locomotive lancée à toute vitesse. Ce qui est fatal se produit infailliblement et les imprudents sont projetés hors de leur voiture par le puissant coup de bélier de la locomotive qui vient en contact avec l'auto.

La nouvelle loi donnera le temps aux chauffeurs de réfléchir et de mieux calculer s'ils ont le temps de passer. Espérons cependant que les chauffeurs novices ne prendront pas de chance et perdront plusieurs minutes plutôt que de risquer une panne sur une voie en essayant, après avoir arrêté, de repartir pour passer en avant du train qu'ils voient venir.

Il est excusable de dépasser en vitesse une autre voiture, bien que ce soit très dangereux, mais ce qui ne l'est pas, c'est d'essayer de passer juste en avant des trains. Ces exploits-là sont bons pour la représentation de cinéma où des trucs au ralenti permettent de les réaliser sans danger aucun. Dans la vie réelle on ne doit pas agir ainsi. Tôt ou tard, on a à s'en repentir.

Jean-Louis DUSSAULT, "Le Devoir".



DES centaines d'automobilistes qui payaient de gros prix pour la performance de Gros Six dans le passé, se tournent maintenant vers le Pontiac.

Regardez-le et vous verrez que c'est un Gros Six... avec de grosses, belles, luxueuses Carrosseries Fisher. Conduisez-le et vous saurez que c'est un Gros Six. Examinez-le de près et vous trouverez toutes les caractéristiques désirables d'un Gros Six... comprenant nouveaux gros freins sur quatre roues, à l'épreuve de la poussière et des intempéries, Amortisseurs Hydrauliques Lovejoy, Enveloppes de ressorts, et des douzaines d'autres caractéristiques.

PONTIAC
gros SIX

J.C. Vézina & Fils,
VICTORIAVILLE, P. Q.

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

LES BOIS-FRANCS

Une étincelle merveilleuse

Le 7 mai 1925, une étincelle jaillissait du rocher du Mont St-Michel. Activée par la brise de la religion, du patriotisme et de la reconnaissance, elle s'enflamma, se développa et atteignit en peu de temps un si haut degré d'intensité qu'elle se transforma en un véritable brasier. La chaleur de ce brasier fit surgir le Monument Hénou dans le canton de Blandford et la Croix Lumineuse du Mont St-Michel, à Arthabaska.

Voici le coup de batte-feu qui a fait jaillir cette étincelle prodigieuse :

Nous sommes en l'année 1925, l'année du premier centenaire de la fondation des Bois-Francis. Un siècle s'est écoulé, depuis l'arrivée du premier colon canadien-français. En effet ce fut en mars 1825, que Charles Hénou vint se bâtir une cabane en bois rond et se fixer d'une manière permanente sur les bords de la rivière Bécancour, dans la partie extrême sud du Canton de Blandford.

Ce fut Charles Hénou qui en dépit de grands et de nombreux obstacles, par son seul courage et sans aucune protection a tracé aux autres la route.

Aussi à peine dix années s'étaient écoulées que déjà d'autres vaillants colons s'étaient enfoncés plus avant dans la forêt, au delà de la grande et périlleuse savane Stanfold.

CHARLES HÉNOU

L'histoire des cinquante-sept années que Charles Hénou a vécues à St-Louis, canton de Blandford, a été écrite dans le Tome premier de notre histoire des Bois-Francis, à la page 164 et les suivantes, nous n'y reviendrons pas. Ce qu'il importe en cette année du premier centenaire de la fondation des Bois-Francis, c'est de rappeler, de signaler, à l'attention du public, la part active, prépondérante que Charles Hénou a prise dans la découverte et l'établissement des Bois-Francis, et la grande somme de mérites et de gloire qui lui revient.

Charles Hénou fut la première sentinelle clairvoyante qui traversa l'immense et épaisse forêt qui séparait alors les paroisses du fleuve, du beau territoire que la Divine Providence réservait aux travailleurs du sol canadien.

Charles Hénou fut l'homme choisi par cette même Divine Providence pour organiser, diriger la fameuse croisade de l'établissement et du développement des Bois-Francis. Les appels chaleureux, patriotiques du porte-étendard de la colonisation, furent entendus, écoutés. C'est alors qu'on vit une véritable armée de

vaillants défricheurs, hache à l'épaule, sac au dos, se mettre en marche, allant à la conquête du fertile territoire que Charles Hénou venait de découvrir et de leur faire connaître.

Le rôle de Charles Hénou, semble à première vue, bien humble, et a demeuré trop ignoré, car, de d'immenses services n'a-t-il pas rendus à la cause agricole et à la patrie !

Il fut véritablement un grand patriote. Ce n'est pas seulement, sur les champs de batailles et dans la vie des héros que le patriotisme est admirable. Nous osons même dire que ce n'est pas là qu'il est le plus sublime. L'homme glorieux qui couronne le défenseur de son pays au champ de l'honneur, l'exemple des chefs et des vaillants compagnons d'armes surexcitent les sentiments les plus élevés du cœur ; cette vue enthousiasme même les plus froids et rend plus facile l'abnégation et le dévouement que demande la patrie.

Il y a un autre champ d'honneur, moins brillant à la vérité, plus méritoire en réalité, où la patrie appelle ses enfants. C'est la conquête par le travail, de son sol encore inhabité et sa mise en valeur. Oui, le défrichement et l'exploitation d'un pays comme le nôtre demande des sacrifices plus héroïques et plus méritoires que ceux qu'il faudrait faire pour repousser l'ennemi envahisseur, à raison de l'isolement, des privations prolongées auxquels il faut se soumettre pour les accomplir. Le courageux pionnier de la colonisation a certainement autant de droits à la reconnaissance de son pays, que le plus vaillant soldat. Si celui-ci fait respecter son territoire, l'autre l'en met en possession après l'avoir fertilisé de ses sueurs et quelquefois de ses larmes.

Charles Hénou n'a pas combattu à la tête d'un bataillon de soldats armés, mais il a recruté, organisé un régiment de défricheurs, de laboureurs qui ont travaillé vaillamment, glorieusement pour la plus noble des œuvres nationales, la culture du sol.

Avons-nous jusqu'à présent témoigné à ces patriotes, à ces héros, toute la reconnaissance, toute la considération que nous leur devons ?

La classe agricole a droit à la glorification de ses chefs autant que n'importe quelle autre caste de la nation Canadienne-française.

L'oublier serait un acte humiliant pour les ouvriers du sol.

L'apothéose de Charles Hénou et des premiers colons des Bois-Francis ne serait-elle pas l'apothéose de la classe agricole, de l'œuvre de la colonisation tant prônée de nos jours ?

Une démonstration solennelle, organisée à la mémoire des val-

lants ne rejailliront-ils pas sur tous ses compagnons d'armes, sur toute la population des Bois-Francis ?

Si toutefois, on trouvait le projet trop grandiose et qu'on ne jugeât pas à propos de faire autant de dépenses pour honorer le défricheur, le laboureur, peut-on sans préjudice à l'intérêt que l'on porte à la culture de la terre s'abstenir de toute démonstration dans la présente circonstance.

Dans les discours, dans les conférences, dans les écrits des journalistes on conseille fortement, et à bon droit, les cultivateurs de rester sur leurs terres, on supplie la jeunesse de ne pas désertir la campagne, on clame bien haut la noblesse de la culture de la terre. Prouvons à la classe agricole par des actes tangibles de considération, l'intérêt que nous portons à la grande œuvre qu'est la source première de la richesse de notre pays.

Je vous le demande il y a-t-il un moyen plus efficace pour convaincre les cultivateurs et leurs fils, que leur profession est honorable et honorée, qu'ils sont dans la société des membres des plus utiles et des plus nécessaires. Concevons de la bonne volonté, du zèle, du dévouement de tous, nous entreprenons le ferme espoir que le plus brillant succès couronnera la grande démonstration du premier Centenaire des Bois-Francis.

En outre du monument Hénou on a émis l'idée d'élever un monument pour commémorer le premier centenaire de la fondation des Bois-Francis.

N'est-ce pas une idée qui mérite notre grande attention. Pourquoi ne pas ériger sur une des plus hautes cimes des montagnes qui traversent le Canton d'Arthabaska une grande croix, appelée la Croix du Centenaire.

Le sommet du Mont St-Michel, en face de l'Hôtel-Dieu, ne serait-il pas un site bien approprié pour y élever cette croix enjolivée d'une inscription commémorative, munie d'un courant électrique, pouvant être illuminée de temps à autre dans les beaux soirs du printemps, de l'été et de l'automne. Oh ! quel beau spectacle s'offrirait alors à nos regards. Soyons fiers !

Nous avons un passé sans exemples, rempli de hautes leçons et de grands exploits !

CHS-E. MAILHOT, ptre, a. c.

N. B.—Voir "L'Union des Cantons de l'Est" du 7 mai 1925.

Maintenant
**Ces bons
AUTOS USAGÉS
doivent
partir**

Regardez
les

AU moment où nous pensons que notre stock d'Autos Usagés diminue... il nous en arrive un autre lot, pris en échange sur les livraisons du Printemps du Chevrolet par Excellence. Et ils sont certainement les plus beaux, le groupe le plus élégant d'autos usagés qu'on ne voit pas tous les jours. Mais... si bons soient-ils... ils doivent partir. Et lorsque vous regardez les voitures et que vous voyez les prix, vous réalisez qu'ils partiront rapidement.

Venez ce soir. Ou dès que vous le pourrez. Cette chance d'épargner des dollars sur une VRAIE BONNE voiture est trop extraordinaire pour la manquer.

UC-11-5-29BF

Pour Prix, S'adresser au Vendeur

J.-E. LEVASSEUR,

Victoriaville, P. Q.

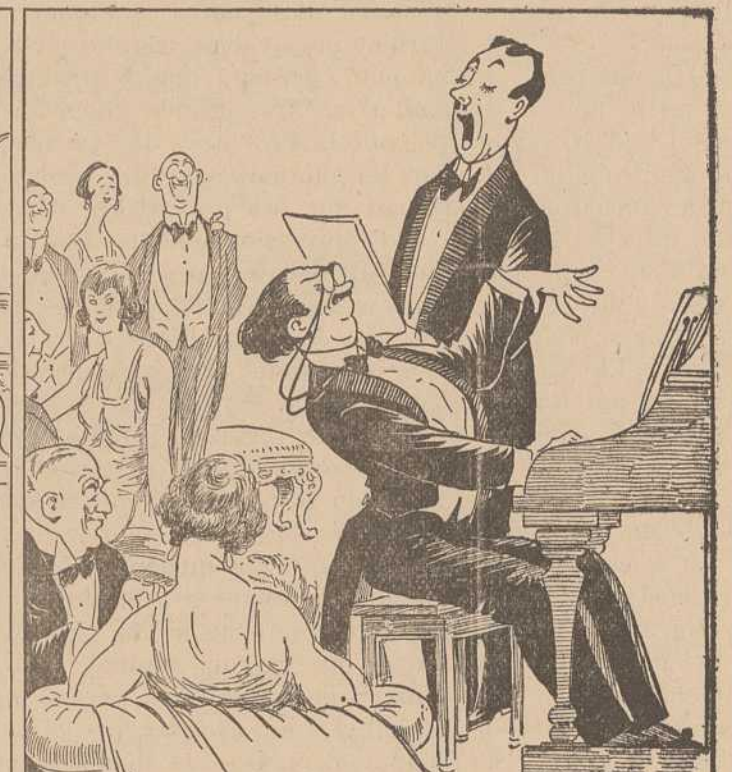
DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DE CHEVROLET

T'a pas ?

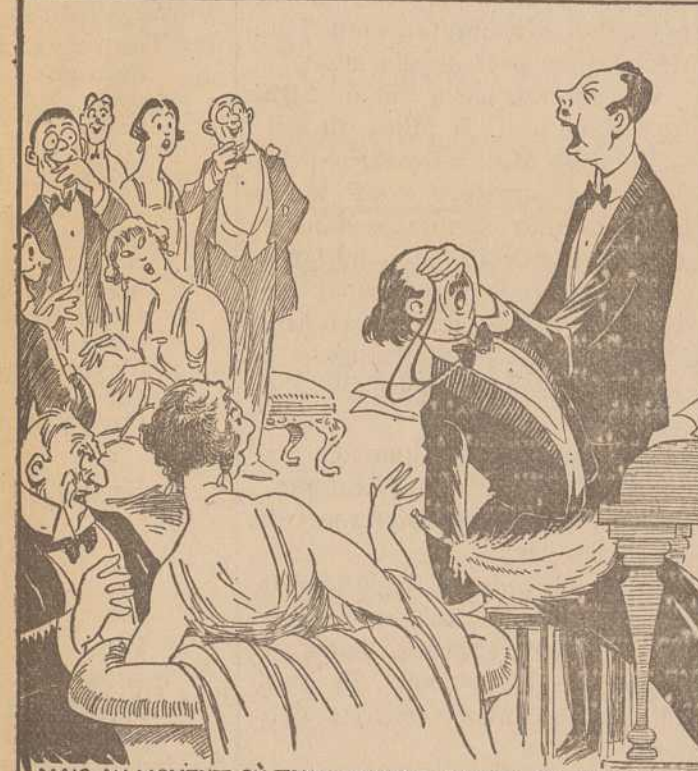
par RACEY



T'AS-PAS DÉJÀ LA SOLLICITATION PRESSANTE D'UNE JEUNE BEAUTÉ, CONSENTI À CHANTER QUELQUE CHOSE POUR SES INVITES ?



ET TU TE LANCES AVEC UNE BELLE ARDEUR, CONSCIENT QUE TOUS LES REGARDS SONT PORTÉS VERS TOI ?



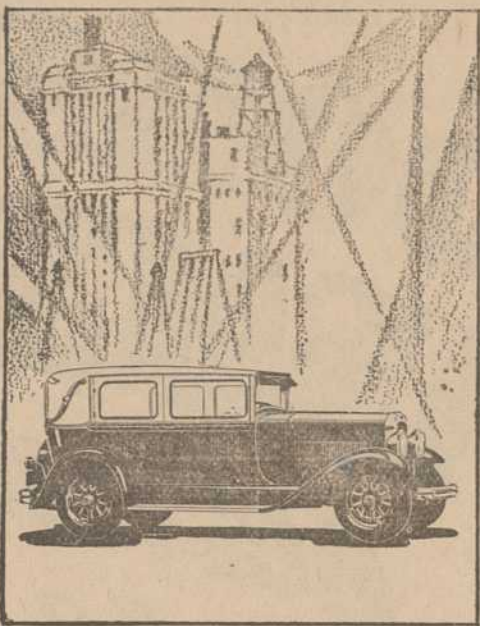
MAIS AU MOMENT OÙ TOUT SEMBLE DEVOIR SE TERMINER À TON HONNEUR... PATATRAS ! TU RATES COMPLÈTEMENT LA DERNIÈRE NOTE !



T'AS-PAS ALORS ESSAYÉ UNE BLACK HORSE ? C'EST AVEC ÇA QU'UN CANAYEN SE SENT BIEN DANS LA NOTE.

dites simplement-

"Bière Black Horse Dawes s.v.p."



DEMANDEZ-EN CE QUE VOUS VOLEZ

EN dépit de son apparence aristocratique, le Oldsmobile n'est pas une voiture qu'il faut choyer et combler d'indulgence. C'est une voiture dont vous pouvez demander des choses extraordinaires, confiant d'en recevoir une réponse extraordinaire. Vous trouverez que ce plus bel Oldsmobile répondra à vos demandes avec enthousiasme et vivacité. Merci au doux moteur six cylindres, équilibré et de 62 chevaux-vapeur du Oldsmobile, avec des caractéristiques de belle voiture telles que les axes de pistons lubrifiés par pression, tête de cylindres à haute compression GMR, etc., aux supports caoutchoutés, garnitures de caoutchouc, matériel isolant qui amoindrit le bruit et les vibrations... aux spacieuses et luxueuses Carrosseries Fisher, protégées contre les chocs de la route par quatre amortisseurs hydrauliques Lovejoy. Laissez-nous arranger une promenade d'essai, afin que vous puissiez savoir quelle superbe voiture est réellement ce Oldsmobile.

O-4-5-29CF

P.-H. DESHARNAIS

VICTORIAVILLE, P. Q.

OLDSMOBILE



PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

LES DOULEURS RHUMATISMALES

Ne peuvent être enrayerées au moyen de frictions—L'affection doit être traitée par le sang.

La douleur du rhumatisme est une chose que vous ne pouvez enrayer au moyen de frictions. Toute personne souffrant de rhumatisme a reçu le conseil de frictionner la partie affectée à l'aide d'un liniment ou d'une huile quelconque, mais après tous ces frictionnements la douleur n'en demeure pas moins. La pauvreté du sang et le rhumatisme arrivent ensemble et s'ils sont convenablement traités, ils disparaîtront ensemble. L'anémie est le symptôme de pauvreté de sang et la pauvreté de sang est quelque chose qui peut être corrigée, donc pourquoi ne pas reconstituer le sang jusqu'à ce que les poisons du rhumatisme soient chassés ?

C'est exactement ce qu'accomplissent les Pilules Roses du Dr Williams dans le traitement du rhumatisme. Le rhumatisme, sous n'importe quelle forme, montre une amélioration dès que le sang est enrichi, et quand les poisons dans le sang sont vaincus et chassés, le rhumatisme disparaît pour ne plus revenir tant que le sang est maintenu rouge et riche. La grande valeur des Pilules Roses du Dr Williams pour le traitement du rhumatisme est démontrée par le cas de M. Thomas Martin, de Novar, Ont., lequel écrit : "Je fus pendant quelques années si gravement affligé de rhumatisme que je pouvais à peine marcher et j'endurais de grandes douleurs. Je suivis un traitement médical mais sans recevoir beaucoup de soulagement. Puis je décidai de faire l'essai des Pilules Roses du Dr Williams et après avoir pris ces pilules pendant quelque temps, l'affection disparut et n'a jamais reparu depuis."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez votre pharmacien ou par la poste à 50 centins la boîte, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

DAMES demandées pour couture légère, chez elles ; travail de loisir ou permanent. Bon salaire. Travail envoyé à n'importe quel endroit. Frais payés. Timbres pour détails. NATIONAL MANUFACTURING Co., Montréal.

LA POISSON ET LE GIBIER COMME ACTIF NATIONAL

Monsieur J.-B. Harkin, Commissaire des Parcs Nationaux, parlant du "Gibier comme actif national", disait que ce sujet était d'une très grande importance pour la Province de Québec, car, les animaux sauvages y constituent une des principales sources d'approvisionnement. Le gibier fut une des premières ressources à être développées en notre pays et il a continué d'être la plus importante des ressources naturelles du Canada depuis des siècles. La fourrure a été et est encore pour certaines parties éloignées du pays le seul moyen de subsistance—elles en souffriraient si elles en manquaient. Pour toute vie animale la reproduction doit être maintenue si l'on veut en retirer un revenu annuel. La conservation consiste à garder le capital et à ne dépenser que le revenu seulement. Les fluctuations de cet actif qui sont très peu connues et comprises, affectent beaucoup ces ressources d'êtres sauvages. Quand le nombre est réduit par les agences naturelles, la prise est moindre, et quand ce nombre est à son maximum la prise peut être augmentée sans dommage.

Comme dans tout autre commerce compliqué, la manière d'en obtenir le plus de rendement est d'en être bien au courant. Ce commerce des êtres à l'état sauvage est le plus difficile à connaître. C'est là que le spécialiste qui en fait une étude approfondie peut aider. La difficulté du problème est indiquée dans des cas tels que les épidémies qui ravagent les souris des champs causent des fluctuations considérables dans la prise des animaux à fourrures parfois s'élevant à des millions de dollars.

Les modes sont aussi cause de grands changements—autant que conditions naturelles. Si la mode veut telles ou telles fourrures populaires, une guerre acharnée est déclarée contre ces espèces dont le nombre est déjà petit et c'est leur rareté qui les fait convoiter de tous, et non les espèces qui sont en grand nombre et qui pourraient soutenir cette guerre. L'élevage des animaux à fourrures sur les fermes n'aide pas beaucoup, et pour plusieurs années à venir encore, nos revenus de dix à vingt millions par année déri-

vant de cette industrie dépendent sur la fidélité avec laquelle les êtres sauvages se reproduiront. Des sanctuaires servant de réservoirs pour ces animaux sont essentiels si ces derniers ne doivent pas être décimés ou exterminés dans leurs régions naturelles. Une fois qu'une espèce est amoindrie ses ennemis ont tôt fait de les éteindre complètement.

Dans tous les mouvements de conservation, on ne doit pas oublier la grande importance de l'industrie des animaux à fourrures dans notre économie nationale, il faut se rappeler les millions de dollars qui sont distribués chaque année aux trappeurs et aux garçons des fermes. Quelques conservateurs sont dans l'erreur quand ils jugent comme nuisance certains animaux à fourrures qui se nourrissent d'autres animaux sauvages.

Les citoyens, les sportsmen, les pionniers, tous sont co-propriétaires et bénéficient de ces ressources en gibier, animaux à fourrures, oiseaux et poissons. Ceux qui doivent avoir du gibier comme nourriture devraient être les plus intéressés dans leur conservation, et nos sportsmen, si le gibier est protégé d'une manière efficace pourront jouir du surplus et sans qu'il soit dommageable.

Les sanctuaires ramèneront le gros gibier ainsi que les animaux à fourrures. Les Parcs Nationaux au Canada sont une preuve concluante que la vie sauvage répond à la protection qui lui est accordée. Les infractions à la loi sont très rares dans les Parcs Nationaux car le sentiment public est contre ces infractions.

Dans toute protection des êtres sauvages il y a un facteur silencieux—le public—à qui ces ressources appartiennent, mais, qui ne s'en occupe pas. Un violateur de loi vole ses compagnons et les citoyens, mais, non les autorités que le public a chargé de faire respecter ses lois.

Il y a aussi plusieurs milliers de personnes qui aiment à voir la vie à l'état sauvage. Ils sont aussi co-propriétaires de ces créatures sauvages et devraient par l'entremise des parcs, sanctuaires et réserves, avoir l'avantage d'observer et de photographier à plaisir.

La protection des êtres sauvages est la protection du Canada et tout bon Canadien devrait prendre une part active dans la continuation de ce grand actif national.

L'Association de la Province de Québec pour la Protection du Poisson et Gibier doit être complimenter pour sa campagne de protection qu'elle est à organiser à travers la Province de Québec, et que tout citoyen canadien devrait se faire un devoir de suivre.

LA MORT REVELE LE SECRET DE PETER STRATFORD

C'était une femme mariée depuis 10 ans

Oakland, 3.—La mort a passé dans un hôpital de cette localité hier et a trahi un secret longtemps gardé par Peter Stratford. Stratford, en mourant victime de la tuberculose, a révélé qu'il était une femme. L'ancien acteur de Hollywood et employé du gouvernement à Washington était "marié" depuis près de dix ans.

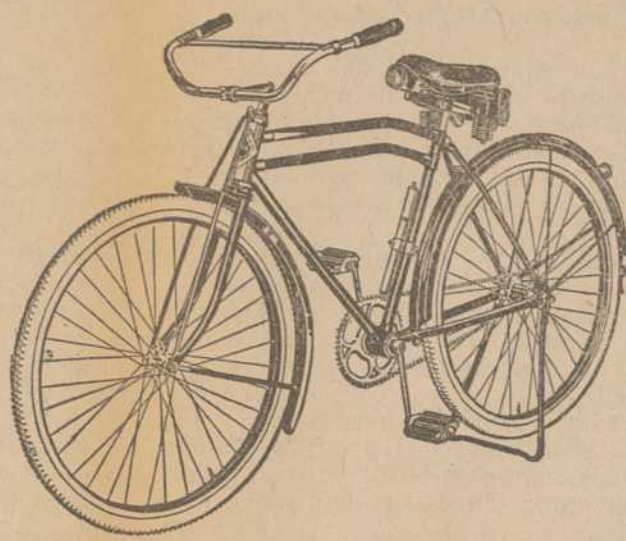
Une ambulance a amené Stratford d'un hôtel à Miles où "il" vivait avec Mme Stratford depuis deux ans. Stratford avait été employé comme comptable dans un asile de l'endroit. Il a déclaré à l'hôpital qu'il était incapable de travailler depuis un mois environ.

Quand les ambulanciers le transportèrent à l'hôpital, ils l'entendirent murmurer : "Ne me placez pas dans le quartier des hommes. Je suis une femme". Et les médecins constatèrent que c'était la vérité.

Avant de mourir, le patient raconta comment "lui" et sa "femme" s'étaient engagés dans un théâtre de Hollywood. Ils vinrent à Niles où ils vécurent deux ans.

Le patient a aussi déclaré qu'une grosse somme de travail dans un département du gouvernement à Washington pendant la guerre avait considérablement atténué ses forces et que Mme Stratford était allée avec "lui" dans l'ouest pour prendre soin de "lui".

Children Cry
FOR FLETCHER'S
CASTORIA.



Pour vos Bicycles

Je viens de recevoir un bel assortiment de bicycles et tout ce qu'il faut pour vos bicycles. Je garde toutes les pièces de réparations nécessaires.

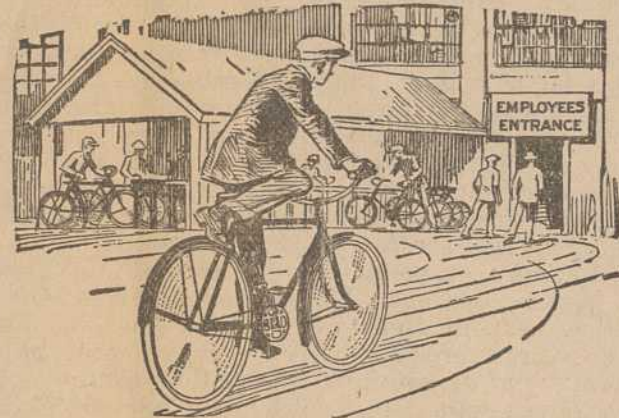
Bicycles neufs et de seconde main
Réparations Garanties.

Aussi :—J'ai été nommé agent exclusif dans ce district pour la saison 1929, pour les fameux C. C. M.

Caoutchoucs pour petites voitures d'enfants.—Bassinettes,

Batteries et lampes pour Autos,
Batteries pour Radios, etc.

Pneus et Chambre à Air "Firestone"



Salle d'échantillons ouverte depuis le 1er février

Tout ce que vous avez à faire est : Comparer la durabilité.
Venez me voir.

OSCAR PARIS,

Téléphone Local.

VICTORIAVILLE, P. Q.

UN PRODUIT DE LA CANADA PAINT

VERNIS SUN



Le VERNIS A PLANCHER SUN séchera très dure avec une beauté satinée. Il possède la qualité de ne pas s'enlever et de ne pas s'écailler, surtout, il ne laisse pas paraître les marques des talons. Il est d'une transparence merveilleuse, réhaussant la beauté du bois et donnant en même temps une protection et une durée exceptionnelle. Imperméable, il ne pâlira pas sous l'effet de l'eau froide ou chaude.

Le VERNIS SUN est tout spécialement fabriqué, à l'exception des planchers, pour les boiseries d'extérieur et d'intérieur. Il possède en plus d'un fini d'une richesse absolument insurpassable, un lustre et une durée incomparable. Il sera employé avec un succès, particulièrement pour les devant de portes d'extérieur et les plafonds de vestibule car il résiste aux changements de la température.

En vente chez

E. LEMIEUX, marchand
ARTHABASKA P. Q.

F 29-3

FABRIQUE PAR LES MANUFACTURIERS
DU FAMEUX BLANC DE PLOMB ELEPHANT

VICTIME D'UN

GRAVE ACCIDENT A
THETFORD MINES

Thetford Mines, 3.—Un cheval que conduisait M. Wilfrid Fradette, effrayé par une locomotive sur un passage à niveau, a fait un violent écart et son conducteur fut lancé tête première sur un rail. On releva M. Fradette et on le

transporta à l'hôpital où il reprit conscience. Il fut ensuite conduit chez lui. Son état est grave mais n'inspire pas de crainte.

Si vous avez un membre de votre famille, ou des parents qui meurent, n'oubliez pas de faire imprimer des cartes mortuaires sur lesquelles sont imprimées de belles prières, pour distribuer vos parents et vos amis.

La plus haute Perfection dans l'Art de l'Horloger, la Montre Gruen



GRUEN ULTRA VERITHIN

En réunissant la précision à la beauté la plus exquise, les artisans du Gruen ont créé une série de Montres pour Hommes et pour Dames qui sont la plus haute manifestation de l'art de l'horlogerie.

Vous ne sauriez mieux faire que de vous procurer pour vous-même une montre GRUEN ou d'en faire don à une personne que vous désirez honorer particulièrement à l'occasion de son anniversaire ou de la fête de Pâques.

PRIX A PARTIR DE \$25.00

Assortiment de montres Waltham, Tavannes, Cyma, Regina, Buren pour Hommes et pour Dames à des prix raisonnables.

Argenterie, Coutellerie, Horloges, Articles en cuivre, Necessaires de Fumeurs, Articles de fantaisie.

Sets de toilette dans de jolies boîtes de fantaisie en Ivoire, Blanc, Rose, Bleu, Perle, Mauve, etc.

Plumes-fontaines et Crayons Waterman et Eclipse.

Lunettes à des prix excessivement bas. Ne négligez pas votre vue. Protégez-la en venant vous choisir une bonne paire de lunettes chez moi.

Réparations de Montres, Horloges, Bijoux, etc. Ouvrage garanti.

Une visite vous intéressera.

L. C. VALLIERES,
86 Notre-Dame, Victoriaville.

A.-G. Letourneau

Marchand de Ferronneries
et de Carrosseries

Fournitures et Outils de toutes sortes
pour Voituriers, Menuisiers et Forge-
rons, Vitres, Peintures, Vernis, Huiles
Etc., Etc

Clôtures et Broches d toutes sortes.

Visites et Correspondances sont sollicitées.

VICTORIAVILLE, P. Q.

Les papiers à dactilographes, Rubans et papiers
Carbones marque MAPLE LEAF

sont les meilleurs

Employez-les et obtenez de meilleurs résultats

A la Librairie de "L'Union"
ARTHABASKA, P. Q.

BIERE 1/2 et le Verre

Pourquoi payer si cher pour avoir de la bière quand vous pouvez faire vous-même, sans trouble ni gâchis, sans ustensiles spéciaux et à si bas prix une BIERE FORTE et MOUSSEUSE, égale à celle des meilleures brasseries.

Achetez une tin de 2 1/2 lbs.

RITE-GOOD

Combination Malt Extract with Hop Flavour

PRIX : \$1.40

Il suffit de faire dissoudre le contenu de la tin dans 5 gallons d'eau bouillante en y ajoutant un morceau de levain et du sucre.



Chez votre épicer qui expédie frais de maille payés

St Lawrence Preserving Co.
Reg'd
Québec, Que.

Pas de BOUILLAGE — Pas de SENTEUR

DROIT DE PRIORITE

DES PIETONS

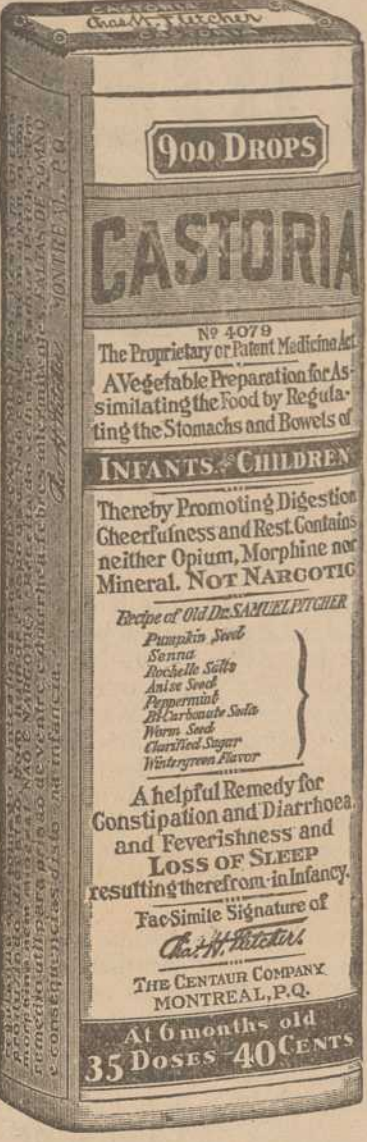
Montréal.—Le droit de priorité des piétons aux encroignures des rues est proclamé dans un jugement de M. le juge Archer, de la Cour Supérieure, mais en même temps Sa Seigneurie insiste sur le fait que les piétons doivent traverser les rues aux encroignures de celles-ci seulement, ou aux endroits surveillés par les agents de la circulation. Le défaut de se conformer à cette dernière règle a fait perdre à M. Joseph Lapierre

une poursuite qu'il avait prise en Cour Supérieure pour dommages subis lorsqu'il fut frappé et blessé par un automobile appartenant à M. L. H. Painchaud.

MAISON A VENDRE

Maison en très bonne condition avec hangar et terrain d'environ un arpent de largeur et deux arpents de longueur. Pour plus d'informations s'adresser à HORMISDAS BEAUCHESNE, Arthabaska, P. Q.

25 avril j.n.o.



CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

Les Mères Savent Que le Véritable Castoria

Porte
Toujours la
Signature
de
Chas. H. Hutchins.

En
Usage
Depuis Au
Delà De 30 Ans

CASTORIA

Copie exacte de l'enveloppe

ON DETERMINE LE SALAIRE MINIMUM POUR LES FEMMES

La commission du salaire minimum vient d'émettre une ordonnance qui le fixe par toute la province.—Industrie de la chaussure

La Commission du Salaire minimum des femmes et filles de la province de Québec continue avec un succès complet l'accomplissement de sa tâche et toutes les ordonnances qu'elle a édictées ont donné la plus entière satisfaction aux parties intéressées, c'est-à-dire, employeurs et employés.

Depuis quelque temps la commission s'occupait de la question des salaires des femmes et filles employées dans l'industrie de la chaussure et autres métiers du cuir de la ville et de l'île de Montréal et un rayon de 10 milles autour de l'île de Montréal. Après une minutieuse enquête faite par des commissaires et après avoir pris l'avis de personnes compétentes la commission vient d'émettre l'ordonnance (No. 7) qui suit:

Cette ordonnance couvre les municipalités de plus de 3,000 de population à l'exception de la ville et l'île de Montréal et l'ordonnance No. 7b, couvre les municipalités de moins de 3,000 de population.

1.—Minima: Les minima de salaires stipulés ci-dessous s'appliqueront, à la semaine régulière normale de travail de tout établissement visé par cette ordonnance. Ville de Montréal: Ouvrière: ayant plus de 24 mois d'expérience dans le métier: \$12.50; apprenties ayant moins de 24 mois d'expérience dans le métier: 6 mois à \$7.00; 6 mois à \$8.00; 6 mois à \$9.50; 6 mois à \$11.00.

Municipalités ayant plus de 3,000 de population: Ouvrières: ayant plus de 24 mois d'expérience dans le métier: \$10.00; apprenties ayant moins de 24 mois d'expérience dans le métier: 6 mois à \$6.00; 6 mois à \$7.00; 6 mois à \$8.00; 6 mois à \$9.00.

Municipalités ayant moins de 3,000 de population: Ouvrières: ayant plus de 24 mois d'expérience dans le métier: \$8.00; apprenties ayant moins de 24 mois d'expérience dans le métier: 6 mois à \$5.00; 6 mois à \$5.50; 6 mois à \$6.00; 6 mois à \$7.00.

2.—Nombre maximum d'employées sans expérience: le nombre d'employées sans expérience—ayant moins de 24 mois d'apprentissage—ne devra pas excéder la moitié du nombre total d'employées. Les employées temporaires, dont la durée d'emploi n'excède pas un mois, ne tombent pas sous l'application de cette règle si ne sont comprises dans le calcul de pourcentage.

3.—Travail supplémentaire: Toute ouvrière ou apprentie travaillant un plus grand nombre d'heures que celui de la période régulière normale de l'établissement sera payée pour ce temps supplémentaire à pas moins que le taux des salaires réguliers, mais en tous les cas, en conformité avec le système existant dans le métier.

4.—Travail à la pièce: Les salaires payés aux ouvrières travaillant à l'heure ou à la pièce, durant les premiers six mois de leur apprentissage dans l'industrie, devront être conformes à cette ordonnance. Dans le cas des ouvrières travaillant à la pièce et ayant plus de six mois d'apprentissage, il sera suffisant que 80 pour cent de celles-ci reçoivent un salaire conforme à cette ordonnance.

5.—Moyenne du taux des salaires à la pièce: La moyenne du taux des salaires à la pièce peut être déterminée pour chaque ouvrière pourvu toutefois que cette moyenne soit maintenue à chaque paie. Les salaires reçus avant la mise en vigueur de cette ordonnance ou plus de trois mois avant la date du paiement du salaire concerné ne seront pas pris en considération pour le calcul de cette moyenne.

6.—Dédution pour absence: Toute déduction faite pour cause d'absence n'excèdera la valeur du temps perdu et devra être calculée sur la base du salaire de la période régulière normale de travail de l'établissement.

7.—Attente: Toute employée obligée d'attendre dans l'établissement sera payée pour ce temps d'attente.

8.—Permis: La commission pourra émettre des permis autorisant des ouvrières âgées, infirmes ou "handicapées" à travailler à des taux de salaires moindres que ceux fixés par la présente ordonnance. Elle pourra aussi modifier ou suspendre un ou plusieurs de ces règlements pour faire face à des situations exceptionnelles. Les patrons et les employées sont invités à consulter la commission sur tout problème, malentendu ou difficulté que cette ordonnance pourrait occasionner.

9.—Pénalités: Toute infraction à cette ordonnance est passible de l'amende édictée par la loi. (Voir Section 12 de la loi).

10.—Affichage: Copie de cette ordonnance devra être affichée dans un endroit bien en vue dans tous les établissements tombant sous son application.

11.—Cette ordonnance est soumise à révision annuelle par la

commission. 12.—Cette ordonnance viendra en force et sera effective le 1er juillet 1929.

Cette ordonnance est signée par MM. Gustave Francq, président, E. Richard, C. J. Griffin et O. Brunet.

Voici maintenant des détails intéressants sur la situation de l'industrie de la chaussure et du cuir en général dans la province: Montréal:

Nombre d'établissements, 52; nombre d'ouvrières, 2,219; total du salaire par semaine, \$31,869.65; moyenne par ouvrière par semaine, \$14.36.

Québec et municipalités de plus de 3,000 de population: 37 établissements, 1,151 ouvrières, \$10,871.02 de salaires; \$9.44 moyenne par ouvrière par semaine.

Municipalités de moins de 3,000 de population: 20 ateliers, 302 ouvrières, \$2,500.40 total de salaire par semaine, \$8.30 moyenne par ouvrière par semaine.

On compte donc dans la province 209 ateliers, 3,672 ouvrières et il est payé chaque semaine en salaires la somme totale de \$45,250.07, soit une moyenne de \$12.32 par ouvrière par semaine.

La cité de Montréal compte 2,219 ouvrières dont 174 reçoivent moins de \$7.00 par semaine.

Québec et autres municipalités de plus de 3,000 de population, comptent 1,151 ouvrières dont 153 reçoivent un salaire moindre de \$6.00 par semaine.

Municipalités de moins de 3,000 de population, 49 ouvrières qui reçoivent moins de \$5.00. Il y a dans la province 376 ouvrières qui reçoivent moins de \$7.00.

BONNES SOUS TOUS RAPPORTS

Les Pastilles Baby's Own bannissent les maux propres aux bébés et aux enfants

Un remède que louangent toutes les mères—un remède bon sous tous rapports—un remède qui bannit promptement les maladies bénignes propres aux bébés et aux enfants—enfin un remède à conserver dans la pharmacie de famille afin de toujours l'avoir sous la main dans les cas d'urgence. Telles sont les Pastilles Baby's Own—elles sont bienfaisantes en tout temps. Elles sont douces bien que parfaitement laxatives, ce qui fait qu'en réglant les intestins et l'estomac elles bannissent les rhumes et fièvres bénignes; soulagent des coliques et de la diarrhée et rendent la dentition facile.

Des milliers de mères n'emploient pas d'autre remède pour leurs tout-petits. Au nombre de celles-ci se trouve Mme J.-H. Bromley, Westmeath, Ont., laquelle écrit: "J'ai quatre enfants et chaque fois que l'un d'eux est malade je lui donne toujours les Pastilles Baby's Own et je les ai trouvées excellentes sous tous les rapports. Je ne voudrais pas rester sans les Pastilles et j'aimerais aussi à recevoir votre brochure: "Soins du bébé malade et en santé."

Les Pastilles Baby's Own sont vendues par les marchands de médicaments ou envoyées par la poste à 25 centimes la boîte par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

AUX FETES DE THETFORD

Le gouvernement provincial sera représenté aux fêtes commémoratives du cinquantenaire de la fondation de la ville de Thetford et de la découverte des mines d'amiant, par l'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines. Le nouveau ministre a accepté l'invitation d'assister à ces fêtes qui se dérouleront les 12, 13 et 14 mai prochain.

En même temps que l'on célébrera les noces d'or de la ville de Thetford le Révérend M. Georges Sauvageau, curé de l'endroit, sera l'objet d'une belle démonstration à l'occasion de ses noces d'argent sacerdotales.

Le gouvernement avait reçu une invitation toute spéciale des citoyens de cette ville minière et hier l'honorable M. Perrault et l'honorable M. Lauréat Lapierre acceptaient de représenter le cabinet. On sait que M. Lapierre est un citoyen de Thetford.

Les distingués représentants de la province adresseront la parole au grand banquet qui aura lieu dans la journée du 13 spécialement consacrée aux mines.

Il est à dire que le nouveau ministre de la Voirie entend continuer avec vigueur la politique des bons chemins car il a déjà pris des mesures pour assurer la réparation des routes qui ont été endommagées par la gelée.

La finance des exploitations agricoles



DANS tout le pays la Banque de Montréal fait quotidiennement des prêts aux agriculteurs responsables qui ont besoin de son concours pour leurs entreprises.

Notre banque est toujours disposée à faire des avances pourvu qu'elles n'aillent pas à l'encontre des principes reconnus de la pratique bancaire.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817
L'actif dépasse \$870,000,000
G. E. R. BLAIS, Gérant.
Succursale d'Arthabaska:
C. S. LESPERANCE, Gérant.
Succursale de Victoriaville:

A VENDRE

Nous avons à vendre à notre Librairie, au profit du Couvent de la Congrégation Notre-Dame de cette ville, une jolie photographie représentant tous les curés de la paroisse de St-Christophe depuis 1851: Mgr P. H. Suzor, de 1851 à 1878; M. J. Héroux, de 1878 à 1885; M. Ed. Buisson, de 1885 à 1893; M. Ed. Grenier, de 1893 à 1896; M. F. X. Lessard, de 1896 à 1900. Au centre du portrait nous y voyons notre vénérable curé, M. le chanoine L.-A. Côté, V. F. L., et les portraits de l'église et du presbytère.

C'est un joli souvenir à conserver dans les familles.
Le nombre de copies est limité: pressez-vous de l'acheter.



Horaires en force le 28 avril 1929 (Départ de Victoriaville)

Trains allant à Montréal:
1.24 A. M. tous les jours.
7.34 A. M. tous les jours excepté le dimanche.
3.00 P. M. tous les jours excepté le dimanche.
Trains allant à Sherbrooke:
9.21 A. M. tous les jours excepté le dimanche.
7.45 P. M. tous les jours excepté le dimanche.
Trains allant à Québec:
3.09 A. M. tous les jours.
10.15 A. M. tous les jours excepté le dimanche.
12.13 P. M. tous les jours excepté le dimanche.
5.34 P. M. tous les jours excepté le dimanche.
Trains allant à Princeville, Plessisville, Ste-Julie et Lyster:
9.06 P. M. tous les jours excepté le dimanche.
Trains allant à Trois-Rivières (Jusqu'à Doucet Landing):
7.50 A. M. tous les jours excepté le dimanche.
1.20 P. M. tous les jours excepté le dimanche.
Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à l'agent du Canadien National, à Victoriaville.

LA TAPISSERIE

Certains propriétaires se plaignent souvent qu'il faut tapisser les appartements si souvent que leur maison ne rapportent pas assez pour payer assez de bénéfices sur le placement qu'elle représente. Ils promettent à leurs locataires de faire tapisser les chambres mais vont choisir du papier bon marché qui, une fois posé n'est pas mieux que celui qui a été recouvert. En tapisant cela vaut la peine de payer quelques sous de plus le rouleau et d'avoir du beau papier qui conserve son teint et qui plaira si bien au locataire qu'il fera en sorte de ne pas le tacher. Il faut simplement visiter le magasin de La Librairie de "L'Union", à Arthabaska, pour se rendre compte combien il est avantageux d'acheter du bon papier peint.

Canada
Province de Québec
District d'Arthabaska
No. 904
Célaire Lacasse, épouse commune en biens de Louis Hébert, menuisier, Thetford Mines, Vs Demanderesse, Louis Hébert, Thetford Mines, Défendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée par la demanderesse contre le défendeur le 17 avril 1929.
Arthabaska, ce 18 avril, 1929.
ROSAIRE BEAUDOIN.
Procureur de la demanderesse.

SCIEZ
avec une scie
SIMONDS

Garde plus longtemps
son tranchant. Coupe
plus facilement. Scie
plus vite.

SIMONDS CANADA SAW CO. LTD.
MONTREAL
VANCOUVER, ET-JOHN, N.B.,
TORONTO

PETITES ANNONCES

Petites Annonces: 2c. du mot, montant minimum pour une insertion: 50c. Six insertions pour le prix de cinq. Naissances, de mariages, de fiançailles, de services annuels, de remerciements, etc., etc.: sans charge.
Notes commerciales, "Readers": 2c. du mot; charge minimum: 50c.
Avis d'assemblées, de faillites, de ventes à l'encan, de ventes par héritier, de dividendes, etc., etc.: 12c. la ligne.

Venez visiter notre Librairie. Vous serez les bienvenus et vous aurez une idée de ce que nous avons en magasin.

AUX AMATEURS DE VIOLON

Les joueurs de violons trouveront à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska, tout ce qu'il faut pour monter leur violon: Cordes en nerfs ou en acier, chevelet, archet, queue, racine, etc., etc.

Cinquième Excursion A TRAVERS LE CANADA

avec
L'UNIVERSITE
DE MONTREAL
du 6 au 27 juillet 1929

Direction personnelle de
M. HENRY LAUREYS
Directeur de l'Ecole des Hautes
Etudes Commerciales

Par train de luxe du
PACIFIQUE CANADIEN

Un voyage de vacances instructif et agréable, organisé pour faciliter aux Canadiens la visite de leur pays, de ses villes, de ses industries et de ses sites pittoresques.

LES GRANDS LACS
LES PRAIRIES
LES ROCHES
LA COTE DU PACIFIQUE

\$365. de MONTREAL
tous frais compris

Pour renseignements complets, s'adresser à tout agent du
PACIFIQUE CANADIEN

ABANDON DES AFFAIRES

Un poste de commerce établi depuis 76 ans, situé dans la ville d'Arthabaska, très avantageux pour celui qui voudrait s'établir.

Pour plus d'informations s'adresser à
Boîte Postale M,
Arthabaska

AUTOMOBILE A VENDRE

Coach Buick, en bonne condition. Comptant S'adresser à "L'Union".

15 nov.—j.n.o.

AVIS A NOS ABONNES

A partir d'aujourd'hui, tous nos abonnés des Etats-Unis et du Canada qui n'auront pas payé leur abonnement à "L'Union des Cantons de l'Est" verront leur nom retranché de la liste des abonnés et leur compte mis en collection, entre les mains de nos collecteurs américains et canadiens.

Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant de l'extérieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste.

LE SAMEDI

En vente à 10 sous le numéro ou \$4.00 par an chez tous les dépositaires ou chez les Editeurs: propriétaires Poirier, Bessette et Cie, 131, rue Cadieux, Montréal.

Rendez votre demeure ATTRAYANTE

avec les
Papiers-Peints

Base de toute jolie décoration
Largeur reconnue 19 1/4 pcs

Les papiers-peints ne sont pas seulement recherchés par la grande variété des dessins de goût parfait.

Ni pour l'exquise harmonie de leurs couleurs, de dessins charmants, de tissus authentiques.

Mais sa vogue provient de son bas prix.

On peut rendre une chambre élégante, dans tout le sens du mot, pour une somme presque insignifiante.

Veillez passer chez nous, et nous nous ferons un plaisir de vous le prouver.

Un assortiment complet de nouveaux patrons vient de nous arriver, et nous aimerions vous les faire voir, sans que vous ayez à acheter quoi que ce soit.

En vente à "La Librairie de L'Union", Arthabaska, P. Q.

AUX ECOIERS

Achetez vos articles de classe à la
LIBRAIRIE DE "L'UNION"

et vous aurez entièrement satisfaction tant sur le prix que sur la qualité.

Nous avons toujours un grand choix dans les articles suivants: Cahiers, Crayons, Plumes, Portes-plumes, Gomme, Règles, Coffrets, Calepins, Encre à marquer le linge, Sacs d'école en cuir et en toile. Boîte de Peintures, etc.

Nous tenons tous les livres de classes tels que: Livres de Lecture, Grammaires, Histoires, Arithmétiques, Géographies, Dictionnaires en français et en anglais.

Visitez notre Librairie, et vous serez convaincu du bon marché.

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS A LA LIBRAIRIE DE "L'UNION" A ARTHABASKA

Un assortiment complet de marchandises de librairie tels que: Livres de lectures, Papier à lettres, Articles de fantaisie, Statues et Statuettes, Chapeteles, Médailles, Articles pour cadeaux, Sets d'écriture, Livres de messes, Articles de classe, Cartes à jouer, Cartes postales, Service à fumer, Articles pour bureaux, Plumes réservoir, Crayon automatiques, Articles en cuir, Rubans de papiers pour décorations, Lampes électriques de fantaisie.

Spécialités: Articles pour cadeaux et de souvenir.

Prix défiant toute compétition. "L'Imprimerie d'Arthabaska Inc." Libraire-Imprimeur Propriétaire Arthabaska, P. Q.

LA REVUE MODERNE

REVUE MENSUELLE
Littérature, Poétique, Arts, Etc.
Un roman complet dans chaque numéro. Prix 25 sous.

En vente à
La LIBRAIRIE DE L'UNION,



TOITURE "ECONOMIE"
Jolie A l'Epreuve du Feu Permanente

Incomparable au point de vue apparence et économie. Accroît la valeur d'une propriété et met fin à réparations et renouvellements. Se recommande pour couvrir et lambriser les maisons, granges, remises, garages, etc.

La Toiture "Economie" défie les intempéries. Elle est à l'épreuve du feu, de l'eau et se pose aisément. Sa galvanisation est solide et uniforme. Fabriquée dans la marque "Council Standard" en feuilles de 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pieds de longueur, avec sept côtes seulement— "Economie 7 Côtes".

Nous fabriquons aussi la marque "Superior," à cinq et sept côtes— "Economie 5 Côtes" et "Economie 7 Côtes".

En vente partout. Pour un estimé gratuit donnez la longueur du faite et des chevrons. Pour obtenir nos imprimés et échantillons du Clou "Led-Hed", de la Laitte Métallique et de la Toiture "Economie," retournez-nous le coupon ci-joint.

Quelques-uns de nos Produits

- Toiture "Economie"
- Portes d'Acier Roulantes
- Clôtures de Chambres de Toilettes
- Portes Coupe Feu Étiquetées
- Murs Latéraux Métalliques
- Plafonds Métalliques
- Bardeaux Métalliques
- Plaque "Canada"
- Garages Métalliques
- Lambris Métalliques
- Lattes Métalliques
- Moulure d'Angle
- Corniches
- Portes d'Acier Roulantes
- Tôles Ondulées et Unies
- Portes Tournantes
- Dalles et Dalots
- Fenêtres "Kalamita"
- Systèmes d'Échappement
- Portes "Kalamita"
- Fenêtres Métalliques
- Ventilateurs
- Puits de Lumière
- Châssis d'Acier
- Réservoirs

Eastern Steel Products Limited
1335 avenue Delorimier - Montréal
Autres usines à Preston et Toronto

L'HON. M. OUELLET

Il faut féliciter le gouvernement d'avoir nommé ministre sans portefeuille l'honorable M. Ouellet, le populaire et sympathique député de Dorchester.

M. Ouellet est un agriculteur qui représente une division rurale intéressante et qui, dans l'assemblée législative, s'est fait remarquer plus d'une fois par ses discours pleins de sens et ses principes économiques solides et bien inspirés.

La classe agricole a toujours trouvé en lui un défenseur énergique et éclairé. Chaque fois qu'il s'agit d'elle, il sait présenter à ses collègues des aperçus originaux et lumineux.

Le gouvernement aura en lui un conseiller sûr et judicieux. Il saura se rendre digne en tout de l'honneur qu'on lui confère. Nous sommes heureux de sa nomination et lui offrons nos plus sincères félicitations.

Nouvelles de Victoriaville

(De notre correspondant)

2 mai 1929.

—Nous apprenons avec chagrin le décès de Madame David Bolduc, dont les funérailles ont eu lieu en notre église paroissiale, lundi dernier au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis, venus prier et déposer sur le corps de cette respectable et ancienne concitoyenne, la fleur de la reconnaissance. Mme Bolduc demeurait à Victoriaville depuis sa tendre enfance, et avait épousé M. David Bolduc, qui l'a précédée dans la tombe, il y a plusieurs années. C'était une excellente mère de famille, une chrétienne fervente, et qui laisse une nombreuse famille qui demeure en partie à Victoriaville. Nous offrons à la famille éplorée nos sympathiques condoléances. Que Dieu ait pitié de son âme.

—Les déménagements ont été nombreux cette année.

—La construction est assez active depuis le mois de mars. Il y a plusieurs bonnes maisons en construction.

—La culture des légumes est une affaire payante. M. Joseph Boutet, qui n'a jamais manqué de se procurer les choses modernes, a construit une serre près de sa maison, et il y cultive en quantité des légumes. On nous dit que M. Boutet va presque doubler sa serres vu que les demandes se multiplient et qu'il ne peut fournir la demande.

—Il s'est vendu à date pour \$65,000.00 de sirop d'érable à notre église de Victoriaville, pour nos paroisses seulement. On nous dit qu'il s'en vendra pour \$75,000. Les prix sont satisfaisants.

—Lundi dernier ont eu lieu les funérailles de Madame Paul Parent, de la rue St-Henri. Madame Parent est décédée à l'Hôtel-Dieu après quelques jours de maladie. Elle laisse son époux inconsolable et une nombreuse famille en

bas âge. Mme Parent était la fille de feu Hormidas Thibodeau, de notre ville. C'est avec un profond chagrin que nous avons appris ce décès prématuré d'une bonne et vertueuse mère de famille qui a toujours vécu pour ses enfants et son époux, dans l'intimité de la famille. Elle avait su aussi entourer de bonnes amies et elle jouissait d'une considération enviable. Les funérailles ont eu lieu en notre église paroissiale, et un nombreux défilé accompagnait la dépouille mortelle de la regrettée défunte, qui reposera dans notre cimetière, dans le lot de famille. Nous offrons à M. Paul Parent, à sa famille, inconsolables, nos sympathiques et sincères condoléances.

—Nous avons eu des jours froids, mardi et mercredi, et lundi matin une averse de quelques heures. C'est le printemps qui se débat avant de s'en aller. Le mois de mai devrait nous donner des jours meilleurs, avec le beau mois de Marie qui attire tant de fervents et dévoués amis de la patronne de nos familles. Les cérémonies sont commencées de mercredi soir et se continueront tout le mois.

—M. Legault, mécanicien dentiste, demeure dans l'édifice Tourigny, face à la gare de Victoriaville.

—Un citoyen de notre paroisse nous parlait dernièrement de l'utilité d'un pont qui relierait le cinquième rang au chemin qui va à St-Valère et à St-Albert. Nous avons approuvé son idée et nous espérons que ce monsieur fera signer une requête, surtout à présent que nous avons le ministre de la voirie.

—Les meilleures assurances feu, gros capitaux, grosses réserves, prompts paiements, etc., chez M. Auguste Bourbeau.

—M. Wilfrid Girard, électricien de St-Raphaël, comté de Dorchester, est venu en visite chez son père, M. Dieudonné Girard, de la rue St-Pierre.

—Il y aura une ligne d'autobus entre Victoriaville et Thetford, prochainement.

—M. Guy Favreau, de Montréal, est venu passer quelques jours chez Mesdames J.-B. Drouin et Philippe Marchand.

—Le docteur J. B. Drouin, M. Drouin, sont allés à Montréal, ces jours derniers.

—M. et Mme Henri Goulet, leurs enfants, Mme Omer Goulet, ses enfants, de Notre-Dame de Ham, étaient de passage, récemment.

—On nous apprend que les ingénieurs sont à placer les machines, moteurs, etc., électriques, au filtre de la corporation; en sorte que nous devrions avoir l'usage du filtre pour la mi-mai ou environ.

—M. et Mme Désiré Bélanger sont partis pour Leominster, lundi, mandés auprès de la sœur de M. Bélanger, Mme Napoléon Hamel, née Marie Bélanger, dangereusement malade. Même la nouvelle apprenait qu'on s'attendait à sa mort.

—M. et Mme Lehouillier, de St-Paul de Chester, M. Joseph Tar-

diff, industriel, du village Les Chutes. Ham Nord, M. Ovide Baril, Mlle Rosa Baril, de Warwick, étaient de passage.

—Il n'y a rien de si ennuyeux que de téléphoner dans le comté de Nicolet. Ça gricte, ça coupe, on n'entend presque rien et quand on entend un peu, l'interception se produit juste quand vous allez saisir ce que vous voulez savoir.

Savez-vous à quoi cela tient? Facile à résoudre, et il n'y a qu'à se mettre au diapason du progrès, qui est une économie intéressante. Les lignes du comté de Nicolet, comme, d'ailleurs, bien des lignes des environs, ne sont pas soudées les unes aux autres, mais reliées par enroulement. La pluie, le chaud et le froid, produisent la rouille, et on sait que la rouille empêche le courant de passer. Voilà le secret de toute la misère. Pourquoi les propriétaires des compagnies ne font-elles pas souder les lignes, surtout les grandes lignes? Ça ne coûte pas cher et c'est une économie de 40 à 50 pour cent pour les batteries, sans compter la commodité et les conversations faciles.

On se demande pourquoi ces compagnies n'essaient pas de donner satisfaction au public. Il serait si facile, et ce ne serait que l'ouvrage de quelques jours pour chaque municipalité, de souder ces lignes. Les appels seraient plus rapides; au lieu d'appeler de paroisse en paroisse, on pourrait appeler directement Ste-Angèle, Nicolet, et les conversations seraient agréables.

Actuellement, pour appeler Nicolet, il faut sonner St-Wenceslas, et de bureau en bureau, ça prend une éternité. Avec des lignes soudées les batteries fonctionneraient presque pas, et n'auraient pas à vaincre la résistance de bouillottes enroulées.

Voyez ce qui se passe entre Victoriaville et Daveluyville, depuis que la nouvelle ligne soudée a été construite sur un plan moderne. C'est une vraie conversation, de personne à personne, que vous tenez. Espérons que nos voisins réfléchiront que leur méthode vieillotte, ennuyeuse et publique, cause des dommages au public, et décourage quelquefois certains individus qui remettent leur téléphone, ou qui ne voudront pas s'abonner.

Victoriaville, sous ce rapport, est privilégiée, possède un système moderne, et il est à souhaiter que cet exemple se poursuive de loin en loin afin de doter nos régions de réseaux modernes. On dit que Princeville va bâtir une grande ligne soudée. L'exemple entraîne.

—Nous apprenons avec plaisir le retour de Madame Albert Turcotte, de rue Octave, qui a été assez malade, et qui a subi des opérations sérieuses. Nous lui souhaitons prompt retour à la santé.

—M. Antonio Bourbeau, de Montréal, est venu passer quelques jours par affaires.

—M. Wilfrid Laliberté, avocat, Mlle Paulette Laliberté, sont allés à Québec. M. Laliberté assistera

au mariage de son neveu, M. W. Laliberté, avocat.

—N'oubliez pas qu'un tour d'automobile peut vous coûter une fortune, assurez-vous contre les accidents chez M. Auguste Bourbeau.

A LA MEMOIRE DE THERESE DAIGLE

Princeville.—A peine a-t-elle ouvert ses petits yeux, votre chère petite Thérèse, à peine l'avez-vous bercée et pressée sur votre cœur, mère éplorée, que déjà la mort vous l'a ravie. Dans son existence éphémère, elle n'a pas eu le temps d'aimer. De vos caresses, jaloux, les anges vinrent tout bas lui dire: Petite sœur viens avec nous, et du ciel entrevoyant les charmes avec eux, vite elle partit.

Ah! si elle tut pu voir couler vos larmes elle serait restée la chère petite. Hélas, une maladie plus tenace que vos bons soins et votre affection vous l'a enlevée pour toujours. Déjà dans son étroite tombe on l'a déposée, et sur sa joue inerte vous avez imprimé le dernier baiser.

Qu'ils ont été cruels et déchirant les adieux du départ. Je comprends votre douleur, père et mère éplorés, et je sympathise avec vous de tout cœur. Le bon Dieu, dans ses desseins mystérieux, saura seul vous consoler. Sécuez vos pleurs regardez le ciel et la belle couronne qui vous attend. Votre petite Thérèse en sera une rose avec tous ceux qui jouissent déjà du bonheur éternel.

UN PARENT.

L'ORGANISATEUR DE L'AGRICULTURE

Au moment où l'hon. M. Caron quitte définitivement la politique, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler hautement qu'il fut le véritable organisateur de l'agriculture et l'âme de tous les progrès agricoles accomplis en cette province depuis des années.

La tâche qu'il avait à accomplir, au début de sa carrière de ministre, était colossale. Il s'y appliqua de tout son cœur, de toutes ses énergies et de toute son intelligence. Quand on regarde le chemin parcouru depuis et que l'on considère tout ce qu'il a fait pour organiser et perfectionner le service d'agriculture, pousser le progrès de l'éducation et de l'ins-truction agricoles par les écoles et les fermes de démonstration, instituer la coopérative au milieu d'une opposition formidable et de

l'apathie des foules, améliorer les méthodes de production en même temps que la partie commerciale de l'agriculture, on ne peut que rendre hommage à son talent, à son courage, à son sens pratique et à son admirable persévérance.

Ceux qui, aujourd'hui, seraient tentés de critiquer son œuvre, devraient songer à quelles difficultés il se butait sans cesse, à l'esprit réactionnaire de bien des milieux, à la lenteur imposée à certains progrès par le peu de volonté ou les préjugés d'un grand nombre. En dépit des entraves posées sans cesse de la part d'une partie du public et des principaux intéressés eux-mêmes, l'agriculture a marché rapidement, et on verra, à mesure que passeront les années, quels fruits la province retirera de la semence jetée en terre par celui que l'on peut appeler, jusqu'à ce jour, le plus grand de nos ministres agricoles.

UN INTERVIEW DE M. CARON

Ministre de l'Agriculture depuis vingt ans, l'honorable Joseph-Edouard Caron vient de quitter la vie publique. La politique lui a pris sa santé mais il la quitte cependant avec regret car il aimait la lutte et la Législature de Québec a eu peu d'hommes aussi combattifs. Après avoir passé vingt-cinq ans au Parlement, il se retire aussi modeste qu'il l'était lorsqu'il y est entré.

Dans un interview qu'il a accordé hier à notre journal, l'ancien

Pas de cuisine à faire—arrosez de lait seulement.

SHREDDED WHEAT

12 biscuits pleins avec tout le son



Un déjeuner délicieux et nourrissant pour aller au jeu ou à l'ouvrage—la ration bien balancée pour tout repas et préparée avec tant de facilité.

Chaque boîte contient des papiers pour faire une surprise aux enfants.

ministre a bien voulu rappeler leur sagesse et leur discrétion à la Législature de Québec.

Les collègues de M. Caron ne lui ont pas accordé une pension en l'appelant au poste de vice-président de la Commission des Li-queurs. Ils veulent que dans une situation où sa santé précaire sera moins exposée, il continue de mettre sa belle énergie et ses remarquables talents au service de la province.

Nous souhaitons au vice-président de la Commission des Li-queurs de refaire ses forces pour remplir dignement ses nouvelles fonctions, entouré du respect et de la considération de ses concitoyens qu'il a si bien mérités.

L'EVENEMENT.

AVIS IMPORTANT

Envoyez votre Crème où vous serez payés les plus hauts prix du marché, en tout temps de l'année.

Tous nos vieux fournisseurs de crème sont satisfaits de la manière que nous les accommodons et des hauts prix que nous payons.

NOUS PAYONS LE TRANSPORT. Écrivez-nous de suite. Nous avons de gros contrats à remplir.

BROOKSIDE DAIRY, Ltd

CHEMIN ST-LOUIS, — QUEBEC

Paiements assurés 2 fois par mois. Affiliation de J.-B. Renaud & Cie Inc.

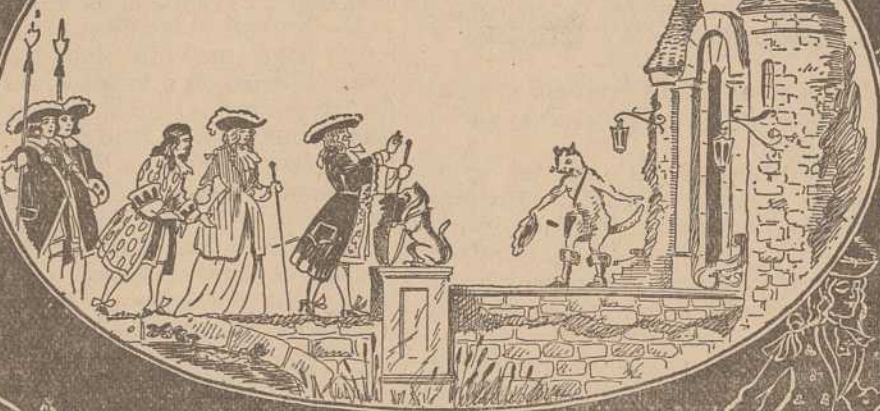
Vous sauvez 1 1-2 à 2c par livre de gras seulement sur le transport

Nous payons 3c de plus pour Crème douce.

Veillez communiquer immédiatement avec nos Agents: MM. MAHEU & Fils, Arthabaska

Contes et Légendes

Le Chat Botté



Le Chat Botté

Légué en héritage à un pauvre garçon, un chat fit la fortune de son maître qui avait, sur ses ordres, pris le nom de Marquis de Carabas. Il chaussa de hautes bottes et, s'étant introduit dans le château d'un ogre qui possédait d'immenses richesses, il persuada ce dernier de se métamorphoser en souris, pour exhiber le pouvoir qu'il prétendait avoir de se changer en toutes espèces d'animaux. Le chat mangea la souris.

Maître du château et des richesses de l'ogre, le chat botté alla au devant du roi qui voulait visiter le château. Charmé des qualités de son hôte, le roi offrit au marquis de devenir son gendre et Carabas épousa la fille du roi. Le chat devint grand seigneur et ne courut après les souris que pour se distraire.

Cette légende sera reconstituée lors de la parade de la Saint-Jean Baptiste, le 24 juin, à Montréal, par un char allégorique dont nous publions ici le tableau. Les propriétaires de la célèbre bière DOW OLD STOCK ALB sont heureux de coopérer par cette publication, au succès de cette grande et patriotique démonstration canadienne française qui dépassera en éclat tout ce qui a été fait jusqu'ici.

Surveillez le prochain tableau.

DOW

Old Stock Ale
mûrie à point

Prime par la force et par la qualité!

Invitation

Arthabaska attend son aspect poétique
Pour fêter la St-Jean, fête sans politique :
Elle en est prohibée, d'avance on l'interdit...
Les arbres en fleurs sur les prés reverdis,
Au jardin, l'églantier enbaumeront la ville,
Le citoyen prendra l'air aimable et servile :
Soyez des nôtres alors, M. Jean Sylvain,
Vous seul qui parmi nous, s'igniez d'un nom chrétien,
Les vers que vous donnez à la feuille amicale
Et qui font tant prévoir, alors qu'elle intercale
Pavot et l'œil du tout, Zut, Enigme et le Cygne
Pseudonymes fameux couvrant l'amie insigne
Depuis deux ans déjà ! Tel autre écrit : A. C.
Lettres disant trop peu d'un tel homme de lettres
Et les preuves sont là, vous l'avez lu peut-être
Et vous le lirez encore ! il l'a avancé.

D'un oiseau habillard j'adoptai le plumage
Excusez, je vous prie, mon excessif langage,
A venir parmi nous, ce ne peut être en vain
Que je vous invite à cher M. Jean Sylvain.

VIEILLE PIE.

9 mai 1929.

La merveilleuse Création

O mon esprit, rends gloire à ton Seigneur,
Qui daigne manifester sa grandeur.
Notre Dieu est revêtu de gloire,
Le firmament forme son territoire ;
Il se transporte sur l'aile du vent,
Et fait des purs Esprits, ses confidentes.
Les océans enveloppent la terre,
Mais votre voix les retient dans leur sphère.
La fontaine coule dans le vallon ;
Les habitants des bois, à leur façon,
Viennent s'abreuver à son eau si vive,
Et les oiseaux habitent sur ses rives.
La terre produit les fruits abondants
Que désire notre bras fécondant ;
Pour les animaux, le foin et les herbes,
Pour l'homme, le pain et le vin superbes.
L'arbre des bois bravera Pouragan,
Aussi bien que le cèdre du Liban ;
Les oiseaux y bâtiront leur nichée,
Et nous charmeront par leur mélodie.
Les cerfs demeurent au haut des montagnes,
Le hémion, au rocher des campagnes.
Pour marquer le temps, il créa la lune,
Et le beau soleil qui fait briller Neptune.
Seigneur, vous avez répandu la nuit
Qui sert à l'animal, grand ou petit,
Afin de réserver à la nourriture,
Que vous réservez à vos créatures.
Que se lève le roi brillant du jour,
L'animal s'en ira dans son séjour,
Les hommes à leurs œuvres journalières,
Tant que ne déclina la lumière.

Seigneur, vos travaux sont pleins de sagesse,
Et la terre est pleine de vos largesses.
Vous avez créé cette vaste mer,
Où les poissons jouent dans les flots amers,
Que les navires sillonnent ses ondes
Jusqu'au lieu des plus reculés du monde.
Tous ont les yeux fixés pour recevoir
De Vous, les mets que vous savez prévoir.
Seigneur, si vous détourniez votre face,
Nous deviendrions aussi froids que la glace ;
Otez de vos créatures l'esprit,
Et la cendre, tel en sera le fruit ;
Envoyez votre esprit qui régénère,
Vous referez la face de la terre.
Que votre gloire demeure, Seigneur,
Pour vous réjouir dans votre honneur.
Seigneur, d'un seul de vos regards la terre
Tremble et les monts deviennent des cratères.
Tous les jours, O Seigneur, je chanterai,
Toutes vos grandeurs, je célébrerai.
Puissent tous les grands pêcheurs disparaître,
Ou encore, se convertir et renaître.
O mon âme, rends gloire à ton Seigneur,
Qui daigne manifester sa grandeur.

JEAN SYLVAIN.

Nic. 15 janvier 1929.

Paraphrase de l'admirable Psaume CIII de David.
(Du volume en préparation : "Feuillage poétique")

Fouillis

Au clair de la lune

Le Grand Architecte
Qui créa les fleurs,
L'homme et les insectes,
Le rire et les pleurs,
D'amour se délecte,
Il hait le fardier,
L'astre Le respecte
L'homme offre son cœur.

Quand le ciel appelle,
Quitte tout fardeau
Le cœur, sans échelle,
S'élance à l'air,
Nul cri de détresse,
Nulle volonté,
Aucune carresse,
Ne sait l'arrêter.

Quand tout lui crie : reste
Il aime partir,
Son essor céleste
Ne veut ralentir,
Car, contre le piège,
D'inutile effort
Le Ciel le protège ;
Le Ciel est bien fort.

Les voix de la terre
Vieilles et archaïques
Douce ou austères
Et mille hochets
Gardent le mystère
Et le trébuchet
Du sot éventaile
Aux riches sachets.

L'oiseau, en démenche,
Merle ou bengali,
Chante sa romance
Au jour apaisé,
Par son élocution
Apporte l'oubli...
Puis, il recommence
Pour son toit jolli.

Lorsque le vent pose
Et se fait révéler,
Emettant sa prose
D'aucune saveur,
Rossignol ! sans causes
Tu crains l'oiseleur :
Aux huissiers de roses
Fais verser un pleur.

Opale ou sardoine
Agate et rubis
Et toi, calcédoine
Aux fins coloris,
Couleurs de pivoine
Ou de canaris,
Les blondes avoines
Ont l'œil attendri....

Du frêle brin d'herbe
A l'enfant pleureux,
D'un, l'on fait la gerbe,
L'autre emplit les cieux :
L'œuvre magnanime
Du Grand Créateur
Couvre toute cime
Toute profondeur.

O fleurs de l'automne,
O Voix du printemps,
Robes d'automne,
Sourires tentants,
Votre voix touchante
Ne fera sursoir
Ni changer l'attente
Du lubrique Soir !

Ascension.

Arth. 9 mai.

M. CARON, LA POLITIQUE ET L'AGRICULTURE

(Suite de la 2e page)

18 sous la livre. Les producteurs ont hésité à accepter pareille commande mais nous leur avons promis l'aide du gouvernement et ils se sont engagés à vendre ces quinze cent mille livres de sucre, trois sous la livre plus cher que l'an dernier.

— "Est-ce que tout ce sucre s'en va en fumée ?...
— "Non", explique l'ancien ministre. "L'Imperial Tobacco possède aussi une fabrique de sirop que nos produits de l'étable rendent beaucoup meilleur."

Nous passâmes alors à l'aviculture.

— "L'aviculture", dit l'honorable M. Caron, "est ce que l'on appelle un "cash-crop"; elle paie argent comptant. Notre service d'aviculture fut appelé un jour au secours de la paroisse de St-Félix de Valois, comté de Joliette, où les terres sont presque incultes et qui allait disparaître, disait-on. Nos experts et nos agronomes conseillèrent aux cultivateurs de cette localité : "Faites l'élevage de la volaille". On les a écoutés et St-Félix a produit, il y a deux ans, 100,000 douzaines d'œufs, que la Coopérative a vendue à bon prix sur les meilleurs marchés du pays. On a produit aussi des quantités de poussins et de belles volailles, qui ont bien payé les producteurs. St-Félix de Valois sera bientôt une paroisse riche."

Ne dirait-on pas qu'une baguette magique a touché ce pauvre village et en a fait une florissante localité.

Un conseil aux cultivateurs :
— "La Coopérative", déclare l'ancien ministre, "assure de bons marchés aux produits agricoles et les producteurs doivent avoir recours à elle. Dans une paroisse de Dorchester on a voulu se passer de la Coopérative et on l'a regretté. Un jour, les producteurs de cette paroisse ont amonté au Château Frontenac 250 beaux chapons. Le Château en a choisi 45 et les a payés 40 sous la livre. La balance est restée sur les bras des producteurs. Ils l'ont mise en entrepôt et finalement ils ont confié leur 200 chapons à la Coopérative qui a réussi à les vendre 52 sous la livre, bien que le choix des meilleurs eût été fait."

Encore un exemple de ce qui s'est accompli dans l'aviculture.

"Nous avons développé l'élevage des dindes dans Charlevoix", nous raconte l'ancien ministre. "L'an dernier, la Coopérative apprend que la Saskatchewan et l'Alberta développent, comme

nous, l'élevage du dindon et que ces provinces enverront leurs produits sur le marché de Montréal. Immédiatement on prévient les producteurs de Charlevoix de hâter de dix jours l'expédition de leurs dindes à Montréal, où elles sont vendues de 40 à 44 sous la livre. Quelques jours plus tard, la rumeur annonce que les provinces de l'ouest envoient 75 chars de dindes à Montréal et le prix tombe à 25 sous la livre. Vous voyez ce que la Coopérative peut faire.

"Si vous me demandiez de donner encore un conseil aux cultivateurs", ajouta l'honorable M. Caron, "je leur répéterais : "Produisez des articles de bonne qualité. Ecoutez les conseils des agronomes. Enfin, groupez-vous sous la protection de la Coopérative."

"L'état doit aider de ses deniers la coopération", déclara l'ancien ministre de l'Agriculture, "et M. Jardine, ministre de l'Agriculture à Washington, le disait tout dernièrement. C'est ce que nous avons fait, car les cultivateurs n'ont pas encore les ressources nécessaires pour s'organiser."

Puis, nous causâmes de politique.

— "Croyez-vous que les cultivateurs soient suffisamment représentés dans nos Parlements ?"

A cette question, l'honorable M. Caron répondit :

"Dans la Législature élue en 1923, nous avions 22 cultivateurs. Je crois que c'est la représentation la plus proportionnelle que nous ayons eue dans une chambre de 85 députés. Si ces 22 cultivateurs avaient tous été préparés pour la vie publique, nous aurions eu la représentation agricole la mieux balancée de notre histoire politique. Mais les cultivateurs n'ont pas le temps de se préparer pour la vie publique. Ils connaissent bien leurs besoins mais ils ne peuvent être en même temps de bons cultivateurs et de bons législateurs. Le rôle de législateur appartient surtout à l'avocat et je ne suis pas de ceux qui croient que l'on devrait reprocher aux avocats d'être trop nombreux dans les Parlements. L'avocat connaît la loi et sa profession le met en contact avec toutes les choses de la vie."

"Il faut cependant", continua l'honorable M. Caron, "que l'agriculture ait sa bonne part de représentants à la Législature de Québec. Il est plus difficile de préparer un cultivateur pour la législation que pour la culture scientifique. Un cultivateur instruit ne peut pas souvent discourir sur les problèmes économiques. Il ne connaît pas la situation des marchés où ses produits sont vendus. Ces marchés sont capricieux et voilà pourquoi nous avons tant insisté sur l'importance d'améliorer la qualité de nos produits. Peu de cultivateurs ont le temps de lire. Il y a des choses qu'ils devraient avoir lues, comme cette étude sur l'agriculture, de Lucien Romier, que vient de publier la "Revue des Deux Mondes". Ils n'ont pas suffisamment de loisirs."

Comment résoudra-t-on alors le problème de la représentation agricole au Parlement ?
— "Avec les agronomes, je crois", répondit le fondateur du corps agronomique. "Il me semble qu'un agronome, qui a passé dix ans au milieu des cultivateurs, ferait un représentant idéal des comtés ruraux à la Législature. Si nous en avions une demi-douzaine, disons même une dizaine, ils rendraient de précieux services à la province et à la classe agricole. Je ne dis pas cela pour influencer l'électorat de l'Islet, où, paraît-il, un agronome, qui est professeur au collège d'agriculture de Ste-Anne, sera candidat à la prochaine élection. Je suis sorti de la politique et on élira qui on voudra dans l'Islet, mais je répète que nos agronomes feraient d'excellents représentants agricoles à la Chambre."

— "Pensez-vous à cela quand vous avez fondé ce corps des agronomes ?"
— "Non", dit l'honorable M. Caron. "Le service agronomique a été fondé en 1913. Tous ses membres sont des fils de cultivateurs, qui ont appris leur science agricole aux collèges d'agriculture de Ste-Anne et d'Okla ou au collège MacDonald. Nous avons commencé par aider nos écoles d'agriculture et assurer l'entrée des Canadiens-Français à MacDonald. Nos agronomes sont instruits. Un certain nombre ont fait des études classiques. Tous ont fait au moins un solide cours commercial. Ils possèdent l'art oratoire et la plupart connaissent les deux langues. Ils ont étudié les lois agricoles et ils ont toutes les qualifications pour devenir d'excellents législateurs. Je ne pensais pas à faire de nos agronomes des hommes politiques, mais comme l'agriculture doit avoir des compétences pour la représentation dans les Parlements, je crois que les agronomes régleront ce problème. Cela ne veut pas dire qu'il ne doive pas y avoir des cultivateurs pratiques à la Chambre. Bien au contraire, il en faut et ils ont toujours fait honneur à leur profession."

L'ancien ministre de l'Agriculture est évidemment fier de ses agronomes :

"Je me souviens", nous disait-il, "du temps où on les traitait de blancs-becs en faux-cols blancs. Aujourd'hui, ils jouissent d'un prestige enviable et, dans tous les comtés, on nous en réclame deux au lieu d'un. Avant de quitter mon ministère, j'en ai nommé quatre dans des comtés où il y en avait déjà un. Il en est des agronomes comme des bons chemins. On n'en voulait pas d'abord. Lorsqu'ils étaient ministres de la Voirie, nous offrons des bonnes routes pour rien et on nous disait : "C'est un tour du gouvernement". Aujourd'hui, on en réclame partout et on est prêt à en payer une bonne part."

Instinctivement, l'honorable M. Caron revint à l'agriculture :

"Grâce à la Coopérative, et au corps agronomique", dit-il, "depuis vingt ans, nous avons assuré la régénération de l'agriculture, c'est-à-dire l'augmentation de la qualité et de la valeur de nos produits, dans une proportion de 40 pour cent. Dans certains domaines, nous avons atteint un plus haut pourcentage mais en général l'augmentation en qualité et en valeur est de quarante pour cent. Prenons un produit, par exemple, le beurre. Autrefois, nos parents ne pouvaient obtenir que très peu de bon beurre en hiver. Aujourd'hui, la province de Québec produit le meilleur beurre du monde et il ne se vend plus une livre de mauvais beurre chez nous."

Nous voudrions écouter l'ancien ministre longtemps encore sur son thème favori, l'agriculture. Il en parle en maître et il a donné le meilleur de sa vie pour faire de nos cultivateurs ses égaux en science agricole. Mais nous le ramenons à la politique, un art dans lequel il excelle aussi.

— "Quelle est la qualité qui permet à un homme politique d'accomplir le plus de choses ?"

— "Dans l'univers entier", répondit l'ancien ministre, "le succès sourit en ce moment aux dictateurs. L'histoire nous enseigne que pour faire bien et vite, il faut qu'un seul cerveau détermine l'action. Chez nous, nous sommes constitutionnels. Nous pouvons faire aussi bien mais avec le temps, car nous devons nous reposer sur l'opinion publique."

— "Et quel est le conseil que vous offrez à la jeunesse qui se destine à la vie publique ?"

— "Etudier, travailler et être sobre. Ce sont les trois facteurs du succès dans le monde."

— "Que pensez-vous de l'avenir des partis politiques ?"

— "Malheureusement, je crois au fractionnement des partis", déclara l'honorable M. Caron. "C'est la tendance et c'est un danger. Je voudrais que nous restions avec deux grands partis, se surveillant l'un et l'autre. La France est la pour nous montrer l'instabilité des gouvernements dans la multiplication des partis."

A VENDRE

BELLE TERRE

4 Milles de Victoriaville

40 Arpents en Bois.—5 Arpents de Largeur

Bien bâtie. — Sur la Route St-Albert

S'adresser à AUGUSTE BOURBEAU
VICTORIAVILLE, P.Q.

LESSIVE GILLET

Dégage les Tuyaux Bouchés

Fait du bon Savon

Nettoie Assainit Désinfecte

Détruit la Vermine

Enlève la Vieille Peinture

MANGE LA SALETTE

Les prédicants des droits du peuple sont généralement des farceurs, qui n'en connaissent pas long sur l'avenir. Les peuples ne peuvent se gouverner eux-mêmes et ils ne seront pas plus heureux quand ils pourront choisir leurs gouvernants dans plusieurs partis. Le parti libéral et le parti conservateur suffisent aux aspirations de notre pays.

— "Quel est le grand problème agricole de demain ?"

— "La crise du blé", répondit l'ancien ministre. "La Russie va se remettre à produire du blé et alors nous aurons une surproduction au Canada. J'ai confiance que la province de Québec échappera à cette crise, car nos cultivateurs ont compris depuis longtemps l'importance de la culture mixte. Mais voilà que je reprends les questions agricoles. Que voulez-vous ? Quand on a donné son temps, son activité, sa santé à une chose, on y revient toujours avec plaisir. Je vous en ai peut-être trop dit..."

L'honorable M. Caron nous a conduit en nous remerciant d'être venu lui parler d'agriculture. — "Car, vous savez", dit-il, "je m'en annuie déjà, mais j'ai laissé mon ministère entre les mains d'un collègue éminent, mon ami M. Perron, et je suis certain qu'il réussira."

L'honorable M. Perron a déjà recueilli de moins brillantes successions, pensions-nous en quittant l'honorable M. Caron.

Les entrants s'adressent à
CASSTORIA
DE FLETCHER

Vous avez intérêt

à vous renseigner sur nos prix pour :

Son, Gru, Grains d'Alimentation—Broche à Clôture, à Poulailier, à Renardière—Tôle galvanisée, Papier à Couverture—Peintures, Blanc de Plomb, Huile de lin.
Insecticides de toutes sortes—Machines pour arrosage et saupoudrage.

Demandez nos listes de prix et catalogues illustrés ainsi que notre calendrier d'arrosage et saupoudrage ; ils vous seront envoyés gratuitement.

COOPERATIVE FEDEREE DE Québec

130 St-Paul Est

MONTREAL, P. Q.

COMPAGNIE DE CHAISES DE DAVELUYVILLE LIMITEE

Avis est par les présentes donné qu'à l'expiration des délais et après qu'il aura été procédé à la distribution aux actionnaires de tout l'actif de la Compagnie, ainsi que prévu par l'article 165 de la loi des Compagnies de Québec, la Compagnie de Chaises de Daveluyville Limitée démandera la permission d'abandonner sa charte, conformément à l'article 251 d de la dite loi.

Signé à Daveluyville, ce 7ème jour de mai mil neuf cent vingt-neuf.
L.-A. HEON,
Secrétaire.

TAPISSERIES ! TAPISSERIES !

A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE "L'UNION", ARTHABASKA

La décoration entière de votre maison recevra toute notre bonne attention entre nos mains. Nous sommes toujours à votre disposition pour les prix.

Venez au magasin et choisissez votre papier-tenture des grands nombres de magnifiques modèles que nous avons toujours en stock. Nous avons en ce moment un magnifique assortiment de papier vernis pour cuisine, chambre de bain, etc., etc., que nous vendrons à des prix bien bas.

Venez nous voir.

Nous avons reçu à notre Librairie un assortiment, dans toutes les couleurs, de Savon "Sunset", que nous vendrons au prix de 15 cents le morceau.

Vous pouvez teindre coton, soie et laine avec ce savon.

ASPIRIN
Aspirin is a Trademark Registered in Canada

Victoriaville

—Miles Léo Dufresne et Diana Desrochers sont allées aux Trois-Rivières, la semaine dernière, profitant d'une vacance occasionnée par la fête de Pâques des Juifs.

LE BETON CANADA CIMENT EST PERMANENT

Route Windsor-Toronto près de London, Ont.

Votre municipalité fait-elle son devoir ?

Des routes permanentes plus nombreuses et plus larges. Voilà ce qu'il faut dans chaque municipalité.

Le béton répond à ces besoins. Il est permanent et s'adapte facilement à tous genres de pavages en béton.

Il protège les budgets par le fait qu'il élimine les gros frais d'entretien. Quand le béton a la prépondérance, les fonds de pavage peuvent être consacrés à de nouvelles routes.

Les routes en béton attirent un trafic touristique profitable. Elles réduisent les frais de gazoline et d'usure de l'auto et des pneus.

A tout prix préconisez toujours plus de pavages en béton et des routes plus larges.

C'est le peu que coûte son entretien qui rend le pavage en béton si économique.

Canada Cement Company Limited

Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips Montréal

Bureaux des ventes à : Montréal Toronto Winnipeg Calgary

LES ROUTES PERMANENTES EN BETON

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mlle Marie-Thérèse Brien, fille de M. et Mme Hector N. Brien, de Sherbrooke, avec M. Emile Robitaille, fils de M. et Mme Cyrille Robitaille, marchand de musique de Québec, sera célébré le lundi, 27 mai, à 8 heures en la cathédrale St-Michel de Sherbrooke. Pas de faire-part.

Bouchers et Marchands

NOUS venons de recevoir une grande quantité de papier à envelopper

KRAFT

Fabriqué spécialement pour les Bouchers, Marchands, etc., etc.

EN QUALITE, IL VAUT DEUX FOIS LE PAPIER D'EMBALLAGE ORDINAIRE, C'EST POURQUOI IL COUTE MOINS CHER EN DEFINITIVE.

Recommandé particulièrement pour emballer les Marchandises Sèches, les Viandes, le Poisson, les Provisions, etc.

Une épaisseur suffit et vous avez plus de papier à la livre !

DOUBLE ECONOMIE !

Tenu en stock à notre Librairie en rouleaux de 6 pes, 12 pes, 18 pes, 20 pes et 24 pes.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS 9 ET 10c. LA LIVRE.

PRIX SPECIAL PAR QUANTITE.

LIBRAIRIE DE L'UNION

ARTHABASKA, P. Q.

A VICTORIAVILLE!

La Pharmacie du Dr J.-P.-H. Massicotte

Distributeur exclusif des fameux Produits REXALL et des remèdes de l'Abbé WARRE

VEND

Drogues, Remèdes, Patentes, Articles de toilette, Poudre, Savon et Parfums, Choc-lats, Cigarettes et Cigarettes, etc., etc.



VEND

Articles de Librairie, Papier crêpé, Demisson, Papier à Lettres, Tapisserie, Ar-genterie, Porcelaine, Verre taillé, Ivoire et Vaisselle, Articles de casse, Cahiers, Crayons, Plumes, Encre, etc., etc.

CASTORIA F. 35c. LINIMENT BLANC NADRUO 25c.
SIROP LAMBERT 25c. OVALTINE 50c. 75c. et 1.25
SIROP MATHIEU 25c. SIROP DE FIGUE et Senné REXALL 50c.
SIROP PIN BLANC, eucalyptol et URASAL HONNER 85c. et 1.60
miel, notre propre préparation 25c. ABBEY'S SALT 30c. et 65c.
TAROL 25c. FRUITATIVES 3 btes 1.25
LINIMENT MINARD 25c. 3 boîtes \$1.25
Les Pâtes DODD'S, GIN, MORO, ROSES et ROUGES 50c la bout. de 100
Les Tablettes "MASCOT" contre la constipation 75c. la bout. de 100
Les Pâtes Ferrugineuses Rouges "MASCOT" reconnues excellentes pour les femmes et les jeunes filles pâles 1 lb. 59c. 1/2 livre 49c.
Café OPEKO 1 lb. 59c. 1/2 livre 49c.
POT 1/2 livre, CACAO Lloyd's A 25c.
J'ai aussi le plaisir d'annoncer un très bel assortiment de cadeaux pour les Fêtes. VENEZ VOIR.

The Rexall Store

J.-P.-H. MASSICOTTE,

VICTORIAVILLE.

PROP.

LES BONS IMPRIMÉS

VOUS DONNENT SATISFACTION

Lorsque vous avez besoin d'imprimés, vous trouverez que cela paie toujours d'avoir le meilleur, bien entendu, si vous êtes particulier pour avoir des résultats satisfaisants.

NOUS sommes qualifiés et outillés pour vous donner un service exceptionnel. que vous désirez un catalogue, une carte d'affaires, un pamphlet ou n'importe quel genre d'imprimés qui demandent un travail soigné, consultez notre imprimeur.

NOUS ferons un plaisir de vous coter nos prix pour vos imprimés.

L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA, Inc.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES

PROPRIETAIRES DU JOURNAL

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

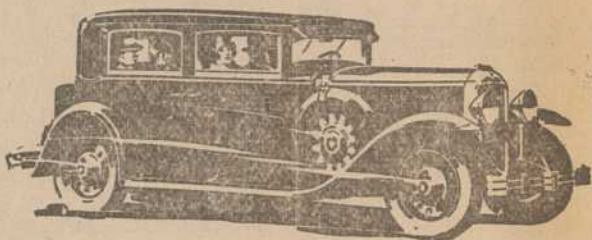
La seule Imprimerie-Librairie à Arthabaska

RUE DE LA COUR

En face du Juvénat des Frères du Sacré-Cœur.

ARTHABASKA.

"En pouvoir, facilité de conduite et souplesse, le nouveau McLaughlin-Buick surpasse toutes les voitures que j'ai conduites jusqu'ici." (nom sur demande)



Le possesseur que nous citons plus haut, conduit des automobiles depuis 15 ans, et il possède une parfaite connaissance de la performance et de la valeur des autos. Son commentaire enthousiaste ne fait pourtant que traduire celui de milliers de gens qui ont adopté le McLaughlin-Buick, après avoir fait leurs propres expériences sévères.

Ce n'est pas tout que les automobilistes dans toutes les parties du pays aient accepté l'invitation de McLaughlin-Buick, de se mettre au volant et de connaître les faits touchants à la performance du McLaughlin-Buick. car ils ont aussi donné des commandes pour deux fois plus de McLaughlin-Buick que de toute autre voiture de son prix ou plus cher encore.

Ne manquez pas de conduire un McLaughlin-Buick! Essayez-le dans le trafic—sur la route libre—dans les côtes les plus escarpées. Plus vos épreuves seront complètes, plus vos comparaisons seront tentatives—plus elles vous conduiront inévitablement vers le McLaughlin-Buick.

M4-5-28CF

McLaughlin Buick

J.-C. Vézina & Fils

VICTORIAVILLE, P. Q.

Quand de Meilleures Autos Seront Construites—Ce Sera Par McLaughlin-Buick

Les adieux des employés à l'Hon. M. J.-E. Caron

(Suite de la 1ère page)

porte le meilleur souvenir de vous parce que vous avez été loyaux, sincères et que vous avez travaillé avec talent aux services différents que vous remplissez. L'honorable M. Perron trouvera chez vous un département organisé d'une manière quasi parfaite et il travaillera avec des collaborateurs capables d'accomplir n'importe quelle besogne destinée à l'avancement de l'Agriculture. Le nouveau ministre vous a demandé d'être loyaux. Soyez-le, comme vous l'avez été pour moi. Il n'y a rien de fort comme une famille qui s'entend bien. Notre département forme une famille et durant ces vingt années, nous n'avons eu aucune difficulté. Il n'y a pas eu de jalousie s'il y a eu des aspirations modérées dans la mesure du raisonnable. Toute famille unie marchera de l'avant. Mettez donc tous ensemble l'épaule à la roue parce que le département de l'Agriculture est plus important que tous les autres et que la réussite est à ce prix. C'est une vérité qui s'affirmera d'ailleurs dans la suite des années. Nous ne pouvons rien fonder sans l'Agriculture. C'est pour cela qu'on a mis à la tête de département un homme supérieur et si je puis l'aider de quelques conseils, je le ferai avec le plus grand plaisir.

L'honorable M. J.-E. Caron remercia encore avec chaleur ses anciens employés pour les superbes cadeaux qui lui avaient été donnés et tous, après avoir serré la main de leur ancien chef, allèrent sabler le champagne et vider une coupe à la santé du héros de la fête.

L'honorable Monsieur Caron était accompagné de sa jeune fille mademoiselle Jeanne Caron, de son fils, M. Paul Caron, et de Madame Caron, de ses beaux frères, messieurs les abbés Des Trois-maisons, de Ste-Croix de Lotbinière.

Monsieur Grenier a certainement le droit d'être fier du succès remporté par cette fête organisée en l'honneur de l'honorable M. Caron.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

SOUHAITS A L'HONORABLE M. PERRAULT

Le nouveau ministre de la Voirie a pris contact avec son personnel. Vivement intéressé

L'honorable M. J.-E. Perrault, le nouveau ministre de la Voirie, a commencé, mercredi de la semaine dernière, l'exercice de ses importantes fonctions et au cours de l'après-midi les employés par la voix autorisée de Monsieur Jos. L. Boulanger, l'actif sous-ministre du département, lui ont présenté leurs souhaits et leurs promesses.

Monsieur Boulanger a promis à l'honorable M. Perrault la coopération de tous les employés et exprimé le regret que le départ de l'honorable M. Perron causé parmi les employés qu'il avait formés et marqués de sa forte personnalité.

Monsieur Boulanger exprime ensuite la joie ressentie par tous les employés lorsqu'ils ont appris la nomination de l'honorable M. Perrault au ministère de la Voirie et il promet de nouveau au nouveau ministre que les employés continueront de travailler comme ils y ont été habitués.

L'honorable M. Perrault remercie ensuite monsieur Boulanger de ses bonnes paroles et il ajoute :

"Vous avez eu sous les yeux l'exemple d'un ministre qui a beaucoup travaillé et celui d'un sous-ministre qui a aussi beaucoup travaillé", a déclaré le ministre actuel de la Voirie. "Si vous me continuez votre entier dévouement pour l'accomplissement de cette œuvre si importante de la Voirie, nous réussirons à maintenir les routes de la Province de Québec sur le haut pied d'efficacité qui fait l'admiration de tout le Dominion."

L'honorable M. Perrault a visité ensuite chaque bureau de son ministère, il s'est fait présenter chaque employé par le sous-ministre, monsieur Boulanger. Le ministre a été vivement intéressé de voir fonctionner de plus près une organisation qu'il connaissait déjà pour avoir défendu les affaires de la Voirie en Parlement pendant les dernières années.

On remarquait parmi les principaux employés présents :

M. Arthur Bergeron, secrétaire du département, M. Antoine Rochette, secrétaire du ministre, M. Arthur Pigeon, officier en loi, M. A. Déchènes, contrôleur financier, M. J.-G. Lachance, comptable,

l'honorable M. Aurèle Lacombe, chef du service de la circulation, M. Jos.-A. Lefebvre, ingénieur de district, M. A. Paradis, ingénieur de district, M. Charles Dumas, M. J.-O. Martineau, M. J.-H. Duguay, M. Louis Laferrière, M. Roméo Savary, M. Gustave Talbot, M. Félix Remy, M. Ludger Payer, M. Jos. Matte, M. J.-E. Laroche, M. Charles Lamarche, M. Jules Bruneau, M. J.-A. Drolet, M. J.-E. Labrecque, M. G.-H. Morency, M. Lucien Gagnon, M. Jean-B. Garneau, M. J.-E. Trépanier, M. D. Dessane et un grand nombre d'autres.

ATMOSPHERE FRANCAISE AU GRAND BANQUET DES PUBLICISTES CANADIENS

Toronto.—L'Atmosphère qui a régné au dîner annuel de la "Canadian Daily Newspaper Association" a été distinctement canadienne-française en hommage au chevalier Henri Gagnon, directeur-gérant du "Soleil", de Québec qui est le président sortant de charge de l'Association et qui est le premier Canadien-français à qui cet honneur est conféré.

A ce dîner présidé par M. Gagnon lui-même, M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, littérateur de renom a déjà donné des cours à la Sorbonne, a prononcé le discours principal en décrivant l'idéal de la province de Québec et en terminant par un appel aux Canadiens-français et aux Canadiens-anglais pour "qu'ils aient le courage de rester eux-mêmes."

"Je ne vous demande pas de l'être pour des considérations égoïstes, étroites, remplies de préjugés, même d'antagonisme pour les autres. Je vous demande de rester vous-mêmes pour voir clair autour de vous et pouvoir comprendre le point de vue des autres. Voyons donc à ce que nos enfants bénéficient de l'héritage complet de tous les bons éléments canadiens, que ceux-ci soient du type canadien-français ou canadien-anglais.

"Dans un pays comme le nôtre, la presse joue un rôle important. Sa fonction est de façonner cet excellent esprit public dont les destinées nationales éprouvent un si grand besoin. Il faut que cet esprit soit indépendant et c'est la presse qui peut le rendre ainsi. Le journal pénètre dans tous les foyers. Je ne demande pas à la presse d'être unanime sur les questions nationales. Au contraire, souhaitons qu'elle continue de les discuter pour jeter de la lumière dans l'esprit de la population. Mais j'insiste sur la nécessité que cette discussion soit exempte d'esprit de caste, de préjugés, de rancunes politiques.

"Si c'est un devoir pour la presse de chercher à apprécier équitablement toutes les parties du Canada, c'est donc son devoir d'apprécier la province de Québec en la connaissant mieux."

Et l'orateur pour aider à cette compréhension qu'il conseillait, a fait ensuite l'histoire de la contribution apportée par le Québec au développement intellectuel canadien, a décrit comment l'éducation a surtout progressé depuis 1846, comment les universités Laval et de Montréal sont venues prêter main forte à l'enseignement secondaire en enseignant d'abord dans le sens des professions libérales proprement dites pour se tourner ensuite depuis quelques années vers l'enseignement technique, industriel. Il a signalé le fait que la province envoie chaque année des élèves se spécialiser en Europe tout en appelant ici des professeurs d'Europe qui mettent le complément au facteur éducatif québécois.

Parlant de la contribution du Québec sur le terrain économique, M. Montpetit a déclaré que le progrès canadien-français sur ce rapport depuis 1880 était trop peu connu, qu'il avait brillé surtout dans le domaine de l'agriculture. Dans la sphère de l'industrie, la province de Québec ne le cède qu'à l'Ontario et se trouve au cinquième rang quant à la production minière. Elle produit la plus grande quantité d'amiante du monde et la première usine à papier canadienne fut construite en 1870 à Windsor Mills. La province, dit-il, est celle qui produit aujourd'hui la plus grande quantité de pulpe tandis que le développement de ses pouvoirs hydro-électriques étonne tout un continent.

L'ASSURANCE

est votre meilleure protection

Auguste Bourbeau

ASSUREUR

Assurances de toutes sortes

Règlement des réclamations avec une libéralité qui n'a jamais été surpassée.

84 rue Notre-Dame VICTORIAVILLE

Téléphone 157

FONDEE EN 1866

L'Imprimerie d'Arthabaska Inc.

PROPRIETAIRES DE LA

LIBRAIRIE de "L'UNION"

—ooo ARTHABASKA ooo—

Cadres, Moulures, Miroirs, Vitres,

Etc.

Etc.

SPECIALITÉ :

Cadres faits sur commande au plus bas prix du marché.

LA PLUS GRANDE VARIETE

DE MOULURES A CADRES...

Demandez nos prix pour

VITRES ET IMAGES DE

TOUTES GRANDEURS

GROS ET DETAIL

ARTHABASKA.

P. Q.

LE NOUVEAU GYPROC

PERFECTIONNE

Résistance Plus Grande

Se prête à tout traitement décoratif

INCOMBUSTIBLE

Épais de 3/8"

Nouveau Bord Perfectionné

GYPROC

cloison murale incombustible

En Vente Chez

J. E. C. Giroux - - - - - Victoriaville, Que.

AVIS AUX CULTIVATEURS !

Nous achetons les Peaux de Veaux, de Bœufs et Chevaux, ainsi que la Laine et le Crin, au plus haut prix du Marché.

Nous échangeons aussi les Peaux de Veaux pour du Cuir.

Nous vous garantissons entière satisfaction sur tous les rapports.

EUDORE FOURNIER & FILS
VICTORIAVILLE, P. Q.

28 mars 2 m.—p.

Mutations enregistrées au Bureau d'Enregistrement d'Arthabaska

Donation, Cyprien Moreau à Maurice Moreau, 494 et 495, Bultrode.

Vente, Victor Lambert à Adé-lard Poliquin, P. 453, Ste-Victoire.

Bail à rente, Victor Lambert à Adé-lard Poliquin, P. 453, Sainte-Victoire.

Vente, Mme Exina Cantin à Alfred Létourneau, 368 et autre, St-Norbert.

Vente, Philippe Boulanger à Noël Baril, 440, St-Norbert.

Testament, Jules Edouard Marcotte à Mme Virginie Lachance, 1/2 ind. 134 et autre, Warwick.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

Nous venons de recevoir un bel assortiment d'articles en cuir d'une maison française, de Limoges (France) que nous vendons à bon marché.—Librairie de "L'Union"